



Conférence

**PAYSAGE EN SANTE,
SANTE DANS LE PAYSAGE**

13 mars 2023

PAYSAGE ET SANTE

Être et bien-être

*Maguelonne Déjeant-Pons
Dr. d'Etat en Droit, Chargée de cours
[Ancienne Secrétaire de la Convention
du Conseil de l'Europe sur le paysage]
maguelonne.dejeant@gmail.com*

Quand nous respirons, c'est le paysage autour de nous qu'en réalité nous respirons.

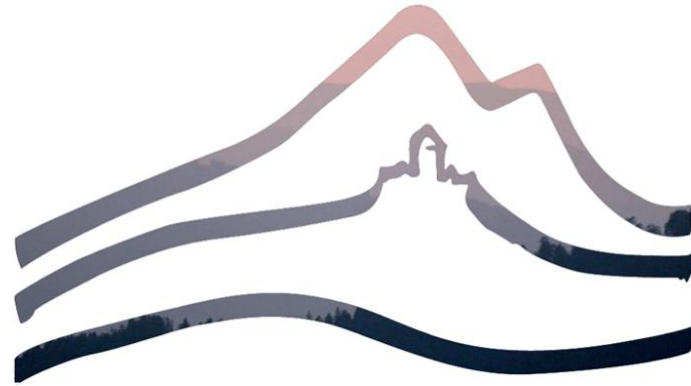
Nous sommes étroitement liés au paysage ambiant par notre circulation sanguine. ...

Lorsqu'un paysage change, il est fort probable qu'au fil du temps, la langue et le caractère des gens peuplant ce paysage changent aussi. ...

Souvent, les paysages défigurés, déprimés et figés par les gens engendrent des ruines humaines utilisant un langage pauvre, abâtardi et sans vie.

Viivi Luik, « Le paysage à travers la littérature »,

Revue Naturopa/Culturopa, 2005, n° 103



Le « Message de Strasbourg : Paysage et santé », lancé à l’occasion de la Journée internationale du paysage du 20 octobre 2022 a invité les autorités publiques compétentes et les acteurs du territoire à considérer « l’importance du paysage à l’échelle mondiale en tant que composante essentielle du cadre de vie des êtres humains ».

Préambule de la Convention du Conseil de l’Europe sur le paysage

Ce message s'inscrit dans la perspective des enjeux poursuivis par les Nations Unies lors de la Réunion internationale « Stockholm+50 : une planète saine pour la prospérité de toute et tous – notre responsabilité, notre chance » (2-3 juin 2022).



I. La Convention

Les Etats signataires de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage se sont déclarés :

« soucieux de parvenir à un développement durable fondé sur un **équilibre harmonieux entre les besoins sociaux, l'économie et l'environnement », tout en considérant la dimension culturelle du paysage.**

La Convention indique que le paysage

« ... participe de manière importante à l'intérêt général, sur les plans culturel, écologique, environnemental et social, et ... constitue une ressource favorable à l'activité économique, dont une protection, une gestion et un aménagement appropriés peuvent contribuer à la création d'emplois ;

... concourt à l'élaboration des cultures locales et ... représente une composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel de l'Europe, contribuant à l'épanouissement des êtres humains et à la consolidation de l'identité européenne;

... [constitue] à l'échelle mondiale [une] composante essentielle du cadre de vie des êtres humains ;

... est partout un élément important de la qualité de vie des populations : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien ;

... constitue un élément essentiel du bien-être individuel et social, et ... sa protection, sa gestion et son aménagement impliquent des droits et des responsabilités pour chacun». (Préambule)

Le concept de paysage tel qu'énoncé par la Convention est différent de celui qui peut être formulé dans certains documents qui assimilent le paysage à un « bien » (conception patrimoniale du paysage) et le qualifient (paysage « culturel », « naturel », etc.) en le considérant comme une partie de l'espace physique.

« Ce nouveau concept exprime au contraire la volonté d'affronter de façon globale et frontale le thème de la qualité des lieux où vivent les populations, reconnue comme condition essentielle pour le bien-être (compris aux sens physique, physiologique, psychologique et intellectuel) individuel et social, pour un développement durable et comme ressource favorisant les activités économiques.

L'attention est portée au territoire tout entier, sans distinction entre les parties urbaines, périurbaines, rurales et naturelles, ni entre les parties qui peuvent être considérées comme exceptionnelles, du quotidien ou dégradées; il n'est pas limité à des éléments culturels, artificiels ou naturels : le paysage forme un tout, dans lequel les éléments constitutifs sont considérés simultanément dans leurs interrelations. »

Recommandation CM/Rec(2008)3 sur les orientations pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage

Le Comité des Ministres recommande aux gouvernements des États parties à la Convention de

« considérer l'importance de la qualité et de la diversité des paysages autant pour l'esprit et le corps des êtres humains que pour les sociétés, dans les réflexions et travaux consacrés aux droits de l'homme et à la démocratie, dans une perspective de développement durable ».

**Recommandation CM/Rec(2017)7
sur la contribution de la Convention
à l'exercice des droits de l'homme et de la démocratie
dans une perspective de développement durable**

Les Etats signataires de la Convention se sont déclarés

« soucieux de parvenir à un développement durable fondé sur un **équilibre harmonieux** entre les besoins sociaux, l'économie et l'environnement », en considérant également la dimension culturelle du paysage.

Chaque Partie s'engage

« à intégrer le paysage dans les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme et dans les politiques culturelle, environnementale, agricole, **sociale** et économique, ainsi que dans les **autres politiques** pouvant avoir un effet direct ou indirect sur le paysage » (article 5, *d*)

La Recommandation CM/Rec(2021)12 sur l'intégration de la dimension du paysage dans les politiques sectorielles recommande aux Parties à la convention de

« **veiller ... à ce que les politiques** de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, les politiques concernant les infrastructures, les constructions, la gestion de l'eau, l'énergie, l'économie, l'emploi, ainsi que les politiques environnementale, agricole, **sociale**, éducative, **de santé**, de sport, culturelle et touristique, **prennent en considération les valeurs et fonctions du paysage; ... »**

La politique du paysage est une **responsabilité partagée** entre **l'autorité nationale** et **les autorités régionales et locales**, conformément au principe de la subsidiarité.

L'approche paysagère se fonde sur les principes généraux qui suivent:

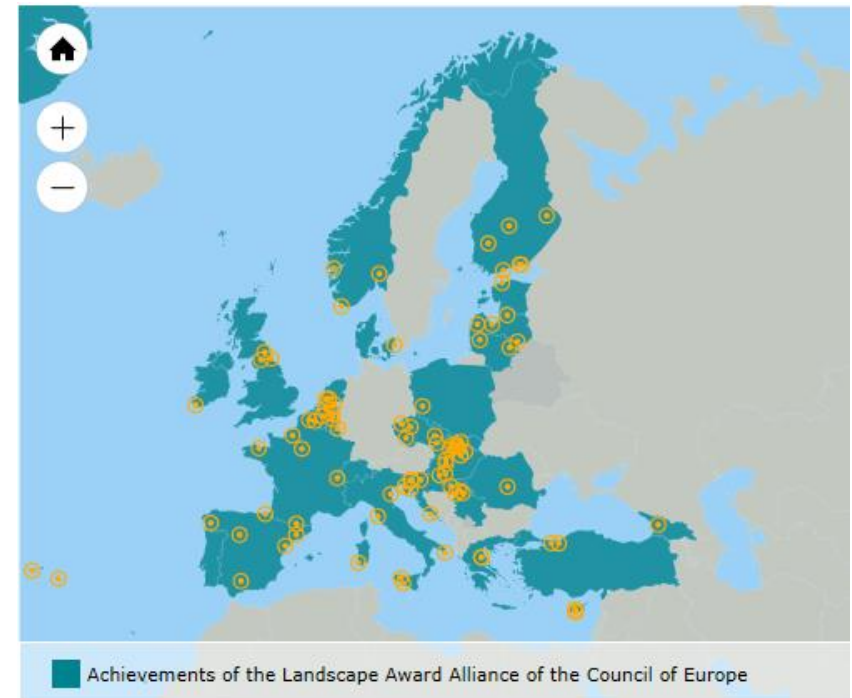
- *Prendre en considération le territoire tout entier*
- *Reconnaître le rôle fondamental de la connaissance*
- *Promouvoir la sensibilisation, la formation et l'éducation*
- *Formuler des stratégies pour le paysage*
- *Intégrer le paysage dans les politiques territoriales*
- *Intégrer le paysage dans les politiques sectorielles*
- *Mettre en œuvre la participation du public*
- *Respecter les objectifs de qualité paysagère*
- *Développer l'assistance mutuelle et l'échange d'informations*

L'Alliance du Prix du paysage rassemble cent réalisations exemplaires sélectionnées au niveau national par les Etats Parties à la Convention, pouvant servir de source d'inspiration aux acteurs du territoire.

Elles montrent qu'il est possible de promouvoir une dimension territoriale des droits de l'homme et de la démocratie en améliorant les caractéristiques paysagères du cadre de la vie et du cadre de vie.

<https://www.coe.int/fr/web/landscape/landscape-award-alliance>

- Présentation en ligne [2008-2021](#)
- Exposition [2008-2021](#)
- Posters [2008-2021](#)
- Publication « L'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe »,
[volume 1, 2008-2017](#)
[volume 2, 2018-2021](#)



Convention du Conseil de l'Europe
sur le paysage
L'ALLIANCE DU PRIX DU PAYSAGE

Série Aménagement du territoire
européen et paysage, n° 105
Volume 1

Convention européenne du paysage
L'ALLIANCE DU PRIX DU PAYSAGE
DU CONSEIL DE L'EUROPE

Aménagement du territoire
européen et paysage, n° 120
Volume 2



La restauration de paysages contaminés

Paysages pollués et dégradés

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Le paysage de Čehovice, district de Prostějov en Moravie, Bureau du Land régional de Prostějov



© Julia Tobikova



Le paysage de Čehovice résulte d'un projet de réhabilitation écologique territoriale visant à inverser le cours des transformations majeures des terres provoquées par la collectivisation des parcelles après la seconde guerre mondiale. La capacité des terres à retenir l'eau avait diminué, d'où une perte de biodiversité et un risque accru d'érosion et d'inondation. Pour remédier à ces problèmes, un projet de remembrement parcellaire a été lancé, qui a permis de rétablir des routes rurales, des lignes de végétation naturelle et divers autres éléments naturels et historiques. Pour favoriser la stabilité écologique, un biocentre comprenant des corridors biologiques a été aménagé, avec la création d'une zone humide, la plantation d'arbres et la réintroduction d'espèces végétales disparues. Grâce aux importants travaux de régénération effectués sur ces terres mal exploitées, le secteur est à nouveau riche de différentes espèces d'oiseaux, allant des canards sauvages aux hérons. La nappe phréatique a été stabilisée, ce qui écarte le risque de sécheresse. Pour la population locale, l'« île verte » est devenue une oasis de détente et les écoliers peuvent venir y découvrir leur paysage.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet: il s'agit d'une réalisation exemplaire de régénération d'un espace dégradé permettant de revitaliser un paysage enrichi de sa diversité biologique en faveur de l'économie locale et de l'épanouissement des populations.

Alliance paysage - République tchèque

LETONNIE

La ville de Kuldīga dans la vallée de la Venta : préserver un paysage exceptionnel pour les générations futures, Municipalité de Kuldīga



© Artis Gustovskis

Alliance paysage - Lettonie

Le projet illustre les solutions adoptées par la ville de Kuldīga afin de promouvoir et de préserver son paysage, au profit des générations présentes et futures. La valeur exceptionnelle de la ville résulte du fait qu'elle constitue un point de rencontre de la nature et de la culture. Son centre, au bord de la rivière Venta, est à la fois un site du réseau Natura 2000 et inscrit sur la Liste indicative de l'UNESCO. Le projet avait principalement pour objectif d'améliorer le paysage et notamment l'état écologique de la rivière, en réduisant la pollution et en menant des opérations de nettoyage de ses berges. Il s'est attaché à restaurer et à mettre en valeur le paysage naturel et culturel de la ville, et a permis d'accroître la sensibilisation du public.



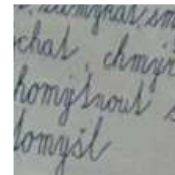
Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu et salué la grande valeur du projet présenté pour la 4^e session 2014-2015 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire et en tant que source d'inspiration. Le projet a promu l'image de la ville de Kuldīga dans la vallée de la Venta. Le travail réalisé par la commune, avec le soutien de partenaires locaux et européens, et une planification et gestion adaptées, a valorisé un paysage exceptionnel. Les opérations de dépollution et de nettoyage de la rivière et de ses berges ont contribué à préserver les valeurs naturelles et culturelles du paysage urbain. La qualité de vie de la population locale et les liens qui l'attachent à sa ville s'en sont trouvés renforcés.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

L'éducation des enfants dans des paysages fortement industrialisés, Ecole élémentaire de la ville de Most



© Elementary School, Svážná, Most

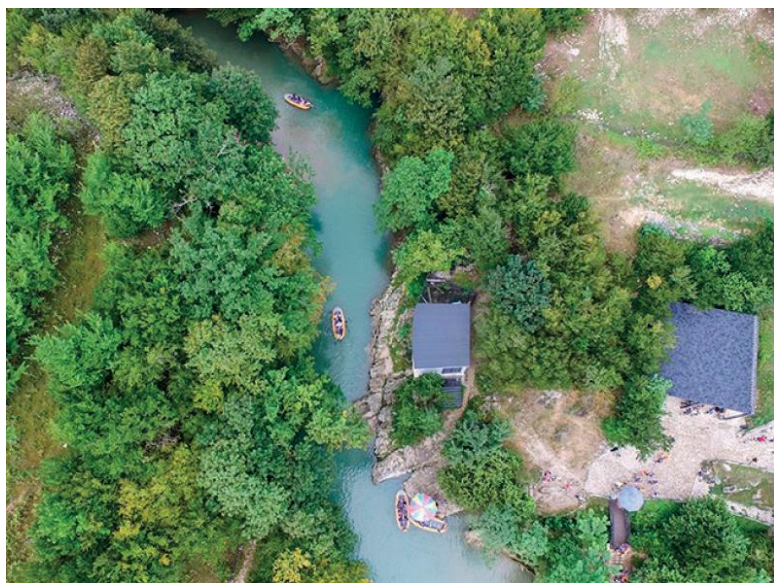


La réalisation présente l'approche globale et sur le long terme, mise en œuvre par un établissement scolaire pour l'éducation des enfants dans des paysages fortement industrialisés et totalement transformés. La ville de Most, où se situe l'école, a connu une période très difficile à la suite de la décision du gouvernement, en 1964, de donner la priorité à l'exploitation de mines de charbon à ciel ouvert. A l'exception d'une petite partie de son territoire, la ville a alors été totalement détruite. Les habitants ont été déplacés dans la ville nouvelle, construite à quelques centaines de mètres de la localité d'origine. L'environnement immédiat a fortement souffert de l'exploitation du charbon à ciel ouvert. Grandes mines à ciel ouvert, amoncellements de scories (terrils), mais aussi parcelles remises en culture constituent le paysage alentour. Ces nouveaux paysages abritent quelques-uns des aménagements qui font la fierté de Most – l'autodrome, l'hippodrome, l'aquadrome, l'aérodrome, ainsi que les zones de loisirs Benedikt et Matylda. L'école élémentaire enseigne aux enfants comment comprendre et résoudre les questions environnementales, et comment appréhender l'interaction entre exploitation durable des ressources naturelles, paysage et environnement sain, pour replacer les choses dans leur contexte historique. L'école sensibilise également les enfants à la façon dont ils peuvent contribuer à prendre soin du paysage dans lequel ils vivent.

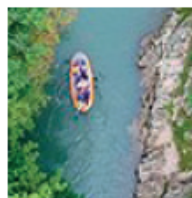
Le Comité des Ministres a reconnu et salué la grande valeur de la réalisation présentée pour la 5^e session du Prix 2016-2017 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de la faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire, et en tant que source d'inspiration. «L'éducation des enfants dans des paysages fortement industrialisés» est un modèle exemplaire d'éducation et de sensibilisation d'élèves vivant dans des territoires fortement industrialisés. La réalisation permet de développer un sentiment d'appartenance à un paysage ainsi qu'une attitude responsable vis-à-vis de l'environnement et des générations futures. Fondée sur la participation active des jeunes enfants, cette démarche éducative permet de les encourager à agir en citoyens soucieux de l'avenir du paysage.

Alliance paysage - République tchèque

Développement durable du Canyon de Martvili Municipalité de Martvili



© Lasha Gigauri, Agence des aires protégées de la Géorgie



Le Canyon de Martvili a reçu le statut de Monument naturel en 2013, et une administration en charge du monument a été créée en 2015. Auparavant, le site n'était connu que localement et, faute d'une gestion adéquate, s'était dégradé : des activités illégales de pêche et de braconnage y étaient menées, et la flore était endommagée. De plus, en raison du manque d'infrastructures, la sécurité des touristes n'était pas assurée. La situation a rapidement changé depuis 2015, date à laquelle l'Agence des zones protégées de la Géorgie a commencé, dans le cadre d'une coopération avec la municipalité de Martvili, à mettre en œuvre un projet de développement durable de la zone. Le canyon dispose à présent d'un centre d'accueil, de quais et d'un abri pour les bateaux, de sentiers pédestres, de ponts et de belvédères. Un moulin à eau du XIX^e siècle a été restauré et un système d'alerte en cas d'inondations a été installé pour la rivière Abasha. En outre, de grandes quantités de bouteilles et d'emballages en plastique ont été retirés, le lieu étant désormais parfaitement propre et sûr. Le gouvernement géorgien a accordé des droits de navigation à la société locale Oputsokhi, qui a acheté des bateaux et mis en place des services permettant d'accueillir des visiteurs.

Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

Alliance paysage - Géorgie

Journée d'activités communautaires, « Faisons-le! » Fonds estonien pour la nature



© Jardin de Laagna. Photo de participant volontaire



Chaque année depuis 2008, le premier samedi de mai, la Journée d'activités communautaires « Faisons-le! » (*Let's do it!*), se déroule dans l'ensemble de l'Estonie. Il s'agit d'une journée d'action collective pour promouvoir la valeur du paysage. Le projet a été lancé et géré par une équipe de projet non gouvernementale, qui a impliqué avec succès un grand nombre de participants volontaires. En 2008, le projet a débuté par une action menée dans tout le pays, visant à nettoyer les déchets jetés illégalement. En 2009, les communautés locales se sont réunies pour générer de bonnes idées en faveur d'un développement local durable. Partant de cela, depuis 2010, différentes actions collectives (en estonien : *talgud*) sont menées dans tout le pays. Le projet a permis de mener un grand nombre d'actions afin de protéger et de gérer le paysage. Chaque communauté, organisation ou citoyen peut participer à la décision sur ce qui doit être fait et inviter d'autres personnes à se joindre à l'initiative. Depuis 2008, près de 14 700 interventions différentes de gestion du paysage ont été réalisées, impliquant plus de 433 600 participants. Ces actions ont pris en considération les dimensions culturelles et esthétiques des lieux et ont amélioré la qualité de l'environnement. Grâce au projet, les communautés locales sont devenues plus fortes et le public a pris davantage conscience des valeurs du paysage dans le contexte du développement durable.

Le Comité des Ministres a décerné une Mention spéciale du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe à la réalisation, dans le cadre de la 6^e Session du Prix du paysage 2018-2019.

Le projet montre que les approches paysagères peuvent susciter la participation du public et une sensibilisation aux questions du développement durable. Sa démarche participative et fédératrice a permis de mobiliser la population autour d'une grande diversité d'actions locales. L'approche ascendante suivie représente un remarquable exemple de sensibilisation du public à la nécessité de disposer d'un paysage sain.

Reconnu pour sa grande valeur, et conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.

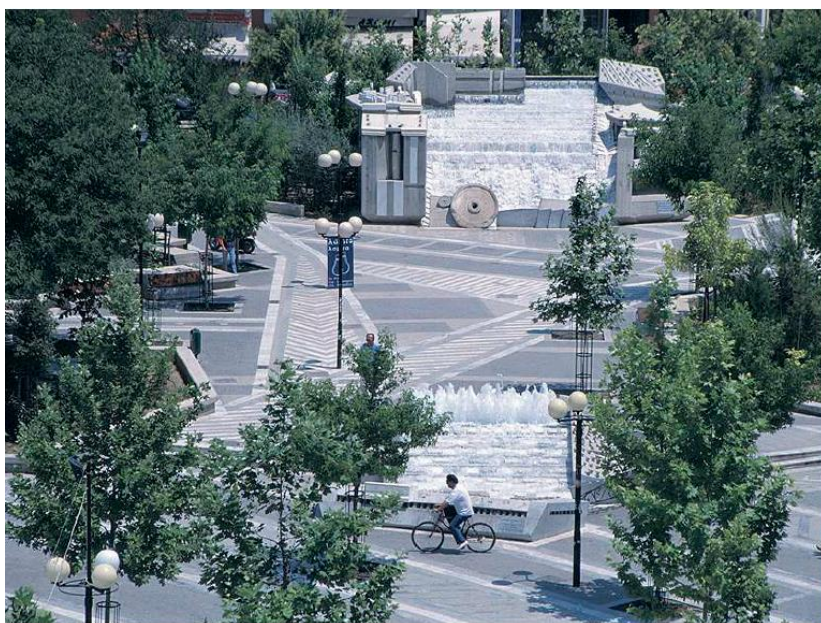
Alliance paysage - Estonie

La restauration de paysages dégradés

Paysages endommagés et délaissés

GRÈCE

Développer les « codes de l'eau » au centre de la ville de Larissa : la « rivière sculptée » de Larissa, Municipalité de Larissa



© D. Kalapodas



Le projet, qui donne les clés de compréhension de l'histoire du territoire, porte sur la création d'une nouvelle identité paysagère pour Larissa, à partir du cadre physique et historique qui était celui d'un théâtre antique du III^e siècle av. J.-C. récemment mis au jour dans le centre-ville. Il s'attache à promouvoir la participation de la population locale et entend faire surgir l'évocation du paysage agricole, bien particulier de la plaine de Thessalie, baignée par le fleuve Pénée et entourée de monts mythiques. La sculptrice de paysages urbains, Nella Golanda, a cherché à créer une nouvelle identité pour la ville de Larissa en travaillant sur la mise en valeur du théâtre antique de la ville. Elle a proposé, pour ce faire, le dispositif de la « rivière sculptée », symbole du lien perdu entre la ville et son fleuve (le Pénée) qui met en évidence au fil de son parcours les différents types de paysages, plaines et reliefs, de la Thessalie.

Le Comité des Ministres a reconnu et salué la grande valeur de la réalisation présentée pour la 5^e session du Prix 2016-2017 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de la faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire, et en tant que source d'inspiration. « Développer les Codes de l'eau au centre de la ville de Larissa : la rivière sculptée de Larissa » constitue la marque de la reconnaissance de la continuité d'un paysage, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. La réalisation livre des clés de compréhension de l'histoire des lieux et s'inscrit dans un territoire « sculpté » par des pratiques artistiques mettant en scène la place et le rôle de l'eau, essentiels dans un site urbain. La ville a retrouvé ses lettres de noblesse avec un paysage qui témoigne du passé, au profit de la qualité de vie des habitants.

Val Bregaglia, une culture du paysage pour répondre aux enjeux du futur

Commune de Bregaglia



© Roberto Molola



Le Val Bregaglia possède une culture du paysage établie de longue date, une conscience et une volonté d'intervenir avec précaution dans le paysage. Cette sensibilité au paysage est profondément ancrée dans la population et est également soutenue par les autorités municipales. Avec la fusion de cinq communes de cette vallée alpine en 2010, le paysage et le patrimoine bâti sont rapidement apparus comme des éléments centraux de la stratégie globale formulée pour la vallée. Cet engagement a valu à la commune de recevoir en 2015 le prestigieux prix Wakker de l'association Patrimoine suisse, attribué à des communes pouvant se prévaloir d'un développement urbanistique de qualité.

En 2017, la vallée a été frappée par un éboulement meurtrier accompagné de laves torrentielles, causant d'importants dégâts sur les secteurs de Bondo et de Promontogno. La culture du paysage qui prévaut dans la commune l'a amenée à veiller à ce que les nouvelles infrastructures de protection contre les dangers naturels s'intègrent bien dans le paysage. Un concours a été lancé en 2019 et le projet sélectionné, intitulé «Strata», a proposé un programme d'intégration paysagère ambitieux avec la création d'un réseau de murs en pierres sèches et l'utilisation de pierres apportées dans la vallée par l'éboulement. Cet exemple montre comment une approche rationnelle de l'aménagement du paysage fondée sur les caractéristiques du territoire, permet de relever des défis de manière appropriée.

La culture du paysage est bien ancrée dans les préoccupations de cette commune des Alpes suisses. Afin de répondre aux besoins socio-économiques de la population et de réparer les dégâts causés par les catastrophes naturelles, la commune a intégré la dimension paysagère dans ses politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme. L'objectif est de préserver l'environnement et la culture du bâti de la vallée. Basée sur une démarche participative des acteurs, l'action entreprise montre que l'approche paysagère permet de faire face aux défis contemporains, au premier rang desquels figure le changement climatique.

Reconnu pour sa grande valeur, le Projet fait partie de l'Alliance du Prix du paysage établi par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.

HONGRIE

La réhabilitation d'un paysage complexe et le programme de développement dans les montagnes Gerecse et la vallée de la rivière Által,

Association pour la restauration et le développement de la vallée de la rivière Által (Tata)



© Péter Csonka



L'Association pour la restauration et le développement de la vallée de la rivière Által a été fondée en 1995 dans le but de promouvoir la préservation et l'utilisation durable de l'environnement et du riche patrimoine naturel/culturel de la vallée de la rivière Által, ancien site industriel aux prises avec de nombreux problèmes environnementaux. Après des premiers efforts consacrés à la protection de la qualité de l'eau, l'association a diversifié ses activités en 2002, lorsqu'elle a décidé de se lancer dans l'entreprise délicate consistant à réhabiliter et développer les monts Gerecse et la vallée de l'Által en tenant compte de considérations écologiques. L'un de ses succès les plus remarquables est la création du Parc naturel de Gerecse, fondée sur l'utilisation durable du patrimoine naturel/culturel et née de l'action commune de 29 collectivités de la région et d'autres organisations intéressées. Composée de membres locaux, l'association s'est systématiquement chargée de toutes les opérations – de la planification à la réalisation – en y associant tous les autres acteurs concernés.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Le projet à long terme de réhabilitation d'un paysage complexe et le programme de développement dans les montagnes Gerecse et la vallée de la rivière Által, menés par une organisation non gouvernementale, allient protection de l'environnement et tourisme responsable. Une approche globale a permis de réhabiliter un ancien site minier et de restaurer des écosystèmes dégradés. La mobilisation de nombreux partenaires, publics et privés, a eu pour résultat un extraordinaire paysage quotidien, propice au développement de l'écotourisme. Il s'agit d'un aménagement du paysage au sens de la Convention européenne du paysage. A la fois environnemental et social, ce projet a permis aux populations de retrouver des pratiques anciennes. Le haut niveau de participation et la qualité de la gouvernance ont été appréciés.

Alliance paysage - Hongrie

SLOVÉNIE

La restauration du paysage et de la gestion des eaux de la réserve naturelle de Škocjanski Zatok, DOPPS – BirdLife Slovénie



© Borut Mozetic/DOPPS – BirdLife Slovénie



Le projet visait à recréer le paysage typique de zones humides littorales de la réserve naturelle de Škocjanski Zatok, le plus grand lagon d'eau saumâtre de Slovénie, après les dégradations subies dans les années 1980. Ce projet a permis de restaurer l'écosystème, le paysage et les processus naturels des zones humides littorales semi-naturelles. Il a ainsi remédié aux problèmes environnementaux du passé et assuré la conservation et le développement des habitats d'eau saumâtre et d'eau douce nécessaires à la survie d'une faune et d'une flore d'une valeur exemplaire aux plans national et européen, ainsi que l'organisation du centre des zones humides, une réserve naturelle ouverte au public. Des visiteurs venus de Slovénie ou de l'étranger profitent aujourd'hui des attraits éducatifs et récréatifs, une expérience unique au contact de la nature. La population locale a été sensibilisée et a participé dans un esprit positif au projet – qui a également contribué à une meilleure qualité de vie et au développement durable de la côte slovène.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Ce projet de restauration du paysage et de la gestion des eaux de la réserve naturelle de Škocjanski Zatok concerne une zone humide littorale. Grâce à lui, l'étalement urbain et industriel a pu être arrêté avec succès, ce qui est très important sur ce littoral peu étendu. Porté par la Société pour l'observation et l'étude des oiseaux en Slovénie, le projet a bénéficié d'importants soutiens nationaux et de l'Union européenne (LIFE), sans lesquels la pression urbaine et industrielle n'aurait pu être contenue. Il montre clairement la participation du public au processus de planification et un bon niveau de sensibilisation du public. La planification intègre la protection de la nature et l'attention accordée au paysage.

Alliance paysage - Slovénie

Carbonia : la machine paysage, Comité joint de la commune de Carbonia, Ville de Carbonia



© Ville de Carbonia



Le projet Carbonia: la machine paysage vise à régénérer un paysage urbain et minier moderniste du XX^e siècle qui s'est dégradé après la fermeture des mines dans les années 1970. En 2001, la ville a été reconnue comme un exemple d'urbanisme « rationaliste » méritant d'être préservé et développé. A cette fin, un plan d'action a été élaboré. La ville a recentré ses efforts sur la promotion de la recherche et de l'enseignement supérieur, a engagé la reconversion de l'activité industrielle en privilégiant des énergies de substitution non polluantes et a bonifié le paysage minier à l'abandon en le développant pour la recherche, la culture et l'industrie. Le site minier de Serbariu a été restructuré, et 16 bâtiments, puits et galeries y ont été rénovés. Le Centre italien de la culture du charbon est désormais hébergé au cœur de l'ancienne grande mine. Depuis le début du projet, la tendance démographique négative a été enrayerée et les emplois ont augmenté de 12 %.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué le Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 2^e session du Prix 2010-2011 aux auteurs de ce projet en raison de son caractère exhaustif et multiscalaire. Le Comité des Ministres a considéré que cette réalisation exemplaire, qui vise à régénérer un paysage urbain et minier moderniste du XX^e siècle dans une perspective de développement durable, remplit pleinement l'ensemble des critères du Prix du paysage. Cette réalisation prouve que l'on peut parvenir à un développement territorial durable grâce à une large sensibilisation et à la participation du public à tous les niveaux. L'utilisation des ressources historiques pour créer une nouvelle identité, fondée sur la recherche et sur un tourisme durable, a fourni un modèle au développement d'un paysage urbain. Les travaux menés à l'échelle du site minier se sont accompagnés d'un processus de renouveau de l'ensemble de la ville, comprenant la restauration de places publiques, de routes et de monuments. Cette régénération du tissu urbain a favorisé l'émergence d'une nouvelle identité culturelle de la ville. La réalisation offre un parfait exemple de développement durable du paysage urbain, exemple susceptible d'exercer une influence notable à l'échelle internationale sur le redéveloppement d'autres espaces urbains et industriels dégradés.

Alliance paysage - Italie

LETONIE

La réhabilitation de la forteresse de Daugavpils pour préserver des monuments culturels et historiques, Conseil municipal de Daugavpils



© Daugavpils City Council photo archive



Construite au XIX^e siècle et assez bien conservée, la forteresse de Daugavpils est à présent le dernier ensemble fortifié à bastions de Lettonie. Après le départ de l'armée soviétique, son territoire, d'une superficie totale d'environ 2 km², est resté inutilisé. Laissée à l'abandon, la forteresse a été endommagée et est devenue un lieu peu séduisant de l'environnement urbain. La démarche de la municipalité a consisté à inscrire le territoire de la forteresse parmi les secteurs de la ville à aménager et à le faire figurer dans tous les projets d'urbanisme. Plusieurs projets concernant la forteresse ont été mis en œuvre avec succès dans le cadre du programme d'aménagement urbain de Daugavpils pour 2008-2014, baptisé «*Mana pils – Daugavpils*» («*Mon château – Daugavpils*»). L'ensemble de ces facteurs ont créé les conditions permettant la conservation et l'utilisation rationnelle de cet ouvrage urbain au patrimoine culturel et historique d'importance nationale, en le transformant en pôle administratif, culturel, de loisirs, commercial et de tourisme. Plusieurs initiatives ont été mises en œuvre : restauration du réservoir d'eau afin de créer le Centre de culture et d'information de la forteresse de Daugavpils ; reconstruction du bâtiment de l'Arsenal, aménagement du territoire adjacent et création du Centre d'art Mark Rothko ; développement des infrastructures publiques de la forteresse par l'amélioration des rues et la construction de réseaux techniques ; et entretien des remparts de la forteresse.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué le Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 5^e session du Prix 2016-2017 aux auteurs du projet. Le Prix a été décerné pour la régénération d'un paysage symbolique dégradé. «*La réhabilitation de la forteresse de Daugavpils pour sauvegarder des monuments culturels et historiques*» est une réalisation de grande ampleur qui a favorisé la réappropriation d'un paysage hautement symbolique. Elle a permis la formation d'un nouveau paysage urbain, en mettant aussi à la disposition de la population des services divers favorables à son bien-être.

Alliance paysage - Lettonie

PORTUGAL

Le Laboratoire du paysage de Furnas (Furnas LandLab), Direction régionale de l'environnement des Açores



© Filipe G. Teixeira

Alliance paysage – Portugal

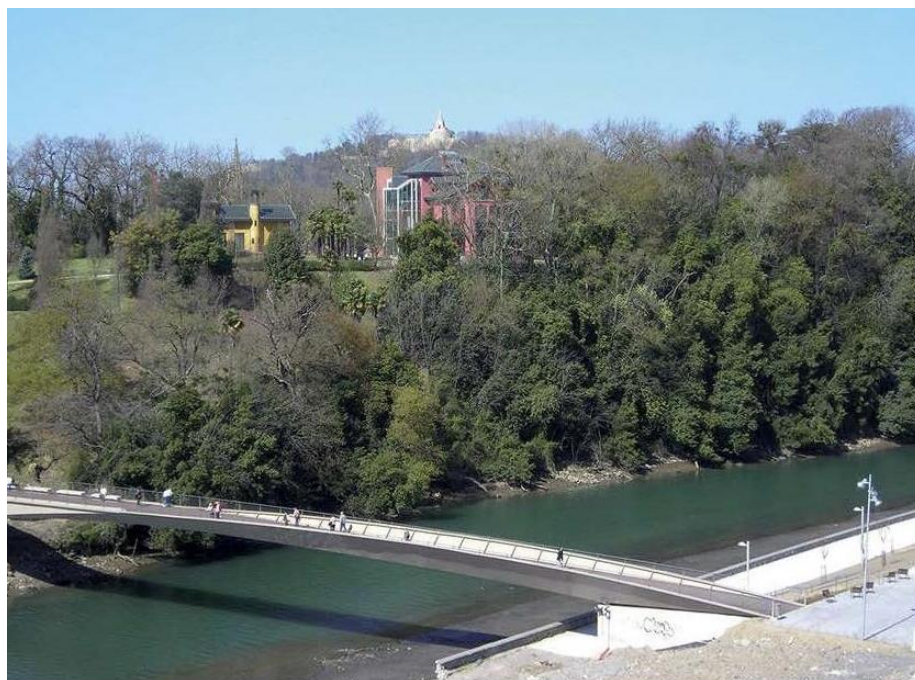
Ces dernières décennies, la multiplication des exploitations laitières a conduit à l'eutrophisation du lac de Furnas. C'est pourquoi un plan hydrographique de Furnas, juridiquement contraignant, a été adopté pour rétablir la qualité de l'eau et modifier radicalement l'utilisation des sols. Ce plan a constitué le tournant décisif de ces dernières décennies dans la gestion du paysage et les activités économiques. Depuis 2007, près de 300 hectares de terres agricoles ont été achetés par le gouvernement des Açores au sein du bassin hydrographique, ce qui a permis à l'équipe de direction de mettre en œuvre un plan ambitieux. Le Laboratoire du paysage de Furnas, un futur environnement forestier multifonctionnel, a été créé pour servir de terrain expérimental – le premier en son genre aux Açores – dans le but d'appliquer des techniques de réhabilitation écologique, de promouvoir des activités économiques et méthodes de gestion nouvelles, ainsi qu'une large participation du public, et de garantir la durabilité à tous les niveaux (écologique, économique, social, culturel et esthétique). De nombreuses réalisations concrètes ont été effectuées depuis 2007 et aucune date limite n'a été fixée au projet.



Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Le Laboratoire du paysage de Furnas représente un exemple de bonne pratique qui sera utile à d'autres Etats. La reconquête de la qualité des eaux, le retour à une agriculture plus respectueuse du substrat naturel et l'éradication d'espèces invasives sont les points forts du projet. Une impression de grande énergie se dégage du projet, qui correspond bien aux termes de la Convention européenne du paysage. Les actions entreprises à grande échelle ont nécessité beaucoup de moyens, assurés par de nombreux volontaires et, pour partie, des fonds structurels européens.

ESPAGNE

Le Parc Cristina Enea, Conseil municipal de San Sebastián



© Linajeros Cruz



A l'origine, dans les années 1890, le parc Cristina Enea était privé ; il est devenu public quand le duc de Mandas en a fait don à la ville. Depuis 1995, le Conseil municipal participe à la conservation, à la protection et à la gestion de ce parc romantique historique. Ces efforts s'inscrivent dans le projet plus vaste intitulé « Plan vert », qui concerne l'ensemble de la ville et ambitionne de restaurer et de restructurer le paysage, considéré comme un aspect essentiel de l'aménagement de San Sebastián. Au cours de sa longue histoire, le parc a connu un déclin progressif. Suivant les orientations et les objectifs de la municipalité, le projet a permis de restaurer les allées et de reconstituer la flore et la faune, tout en préservant et en accentuant les principales caractéristiques de la ville. A l'actif du projet, on peut citer : la prévention de l'érosion des sols, la reconstruction d'allées détériorées, l'installation de systèmes sanitaires et de récupération des eaux de pluie, la restauration de bâtiments délabrés et l'arrêt de la propagation incontrôlée de la végétation. Le parc combine politiques durables et qualité de l'urbanisme, tout en encourageant la biodiversité dans la zone urbaine. Le projet est utile à double titre : il préserve le patrimoine culturel et naturel, et protège ainsi le parc, à la fois cadre romantique et espace pour la biodiversité.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 1^{re} session du Prix 2008-2009 aux auteurs du projet, considérant que la réalisation répond aux quatre critères d'attribution du prix concernant le développement territorial durable, l'exemplarité, la participation du public et la sensibilisation, et reconnaissant l'excellent résultat de l'aménagement à long terme effectué, favorisant la promotion qualitative du paysage urbain en tenant compte au mieux des éléments socioculturels.

Alliance paysage - Espagne

LITUANIE

U-parks, U-turns we love, District de la municipalité d'Utena



© District de la municipalité d'Utena

Avec 34 000 habitants (chiffres de 2012), Utena est la dixième plus grande ville de Lituanie. Entre les années 1960 et 1990, ce centre industriel s'est doté d'un cadre naturel préservé vivant (système de rivières, lacs, vallées) sur un terrain de 140 hectares. L'importance écologique des zones naturelles préservées est depuis longtemps reconnue, mais non celle de ses côtés esthétiques et de loisirs. Entre 1990 et 1998, l'Etat a entamé un processus de restitution des biens privés et de privatisation des terres. La municipalité a consacré de gros efforts pour sauver ces zones et en faire des espaces publics. En protégeant et entretenant ce paysage unique pour en valoriser l'aspect récréatif, le district de la municipalité d'Utena a conçu des jardins urbains au centre-ville (2005), aménagé les berges de la rivière Krašuona au milieu d'un quartier résidentiel aux constructions très denses (2009), et développé les parcs de Dauniškis (2005) et Vyžuona (2010), aujourd'hui de vastes espaces de loisirs centraux (surface totale: 50 hectares).



Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 3^e Session du Prix 2012-2013 pour «L'attention portée au paysage urbain en tant que bien commun» aux auteurs du projet. Le projet de reconquête de parcs publics urbains mis en réseau, retient l'attention car il contrebalance la vague de privatisation des espaces qui a suivi la fin de la période soviétique. Ici, l'espace public redevient important et chacun peut en profiter au quotidien. Ce système de parcs urbains est un bel exercice de planification du paysage appliqué au bien-être individuel et collectif. Le paysage est considéré en tant que bien commun, ce qui permet de développer une pratique de participation. Cette réalisation montre une dimension de développement durable incontestable. L'implication de l'Association des architectes-paysagistes et l'utilisation des parcs comme espaces d'apprentissage pour les futurs professionnels sont particulièrement intéressantes.

Alliance paysage - Lituanie

FRANCE



© Gérard Dufresne

Alliance paysage - France

La Base régionale de plein air et de loisirs du Port aux Cerises, Syndicat mixte d'étude, d'aménagement et de gestion de la Base régionale de plein air et de loisirs du Port aux Cerises

La Base régionale de plein air et de loisirs du Port aux Cerises, dans la banlieue sud de Paris, accueille plus d'un million de visiteurs par an sur ses 160 hectares. Le site, qui abritait une décharge d'ordures ménagères et de gravats dans les années 1960, a été réhabilité et transformé en un espace de « nature urbanisée » axé sur l'égalité et une meilleure qualité de vie. La prise en compte des besoins et des attentes des usagers est la clé du succès rencontré. Un large éventail d'activités, conçues pour permettre aux visiteurs de s'évader de l'environnement urbain tout proche, est proposé. La Base régionale de plein air et de loisirs connaît en permanence des mutations et des réaménagements dont aucun aspect n'est laissé au hasard : l'espace est modelé pour convenir à la finalité désirée et aux attentes des usagers. La base de plein air et de loisirs propose toute une gamme de loisirs, dont chacun répond à des attentes particulières tout en s'inscrivant dans sa logique générale. Elle propose un centre équestre, des piscines et un petit train qui permet aux visiteurs de se déplacer facilement.



Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet : il s'agit d'une réalisation exemplaire d'aménagement d'un paysage dégradé et d'adaptation aux usagers et aux temps nouveaux pour le bien-être et la qualité de vie des habitants.

La renaturation du cours d'eau de l'Aire République et Canton de Genève

et les partenaires suivants :

Suisse

Communes : Bernex, Confignon, Perly-Certoux et Onex;

Associations environnementales : Association pour la protection de l'Aire et de ses affluents (transfrontalière); ProNatura Genève, Fonds mondial pour la nature-Genève;

Association d'habitants : « Vivre à Lully » (AVAL);

Association d'agriculteurs : AgriGenève; Union maraîchère de Genève;

Bureau : Groupement « Superpositions »;

France

Communauté de communes du Genevois : Archamps, Haute-Savoie, dans un esprit de coopération transfrontalière conforme à l'article 9 de la Convention européenne du paysage.



© Fabio Chironi



Le projet consiste en la revitalisation morphologique du cours d'eau de l'Aire, qui fut canalisé entre la fin du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle, dans le but de lui restituer son espace de liberté et de divagation afin de répondre à des objectifs environnementaux et de protection accrus contre les dangers de crues. Considérant que la rivière s'écoule dans une plaine fortement urbanisée, le projet a également eu un objectif social, offrant à la population de nouveaux lieux de détente et de promenade à proximité directe de la ville de Genève. Conduit par le service de renaturation des cours d'eau de la République et Canton de Genève, celui-ci a été mis en œuvre par le groupement « Superpositions », constitué d'ingénieurs, de biologistes et d'architectes paysagistes. La démarche suivie a consisté à laisser la nouvelle rivière façonner elle-même son lit en laissant libre cours au jeu des érosions successives, tout en transformant l'ancien canal en un parc linéaire avec des promenades des placettes publiques. Ce « grand jardin paysager », est particulièrement apprécié des citoyens.

Le Comité des Ministres a attribué le Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe aux auteurs de la réalisation, dans le cadre de la 6^e Session du Prix du paysage 2018-2019.

Présenté par la République et Canton de Genève, le projet constitue un processus de création d'un paysage évolutif et multifonctionnel, dans lequel une intervention pluridisciplinaire et concertée de grande qualité a permis de restituer, à un cours d'eau auparavant canalisé, son espace de liberté dans un cadre territorial péri-urbain et urbain. Tout en permettant de prévenir les inondations et de reconstituer des écosystèmes favorables à la vie animale et végétale, ce paysage vivant est aussi devenu un espace de promenades et de loisirs ainsi qu'un lieu de rencontre apprécié des populations.

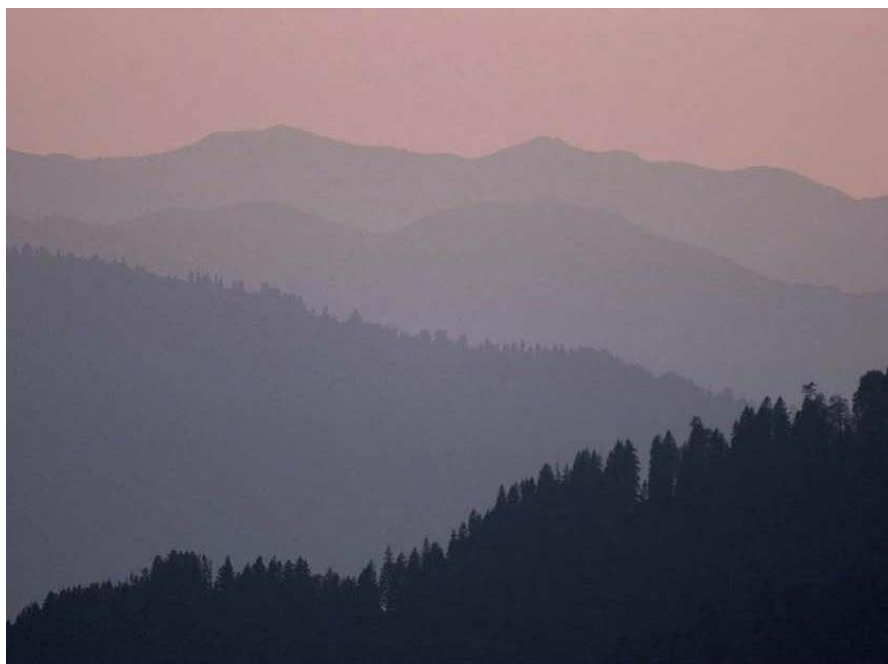
La dimension transnationale du cours d'eau représente une invitation à poursuivre la coopération transfrontalière pour valoriser le paysage.

Reconnu pour sa grande valeur, et conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.

La valorisation de paysages

L'alimentation

TURQUIE



© GEF II Project Archives

Alliance paysage - Türkiye

Le projet de gestion des ressources naturelles et de la biodiversité, Association pour la conservation de la nature



La Turquie, qui s'étend sur un vaste territoire, recouvre quatre zones biogéographiques distinctes. Offrir une protection adéquate à tous les types de paysage représente un véritable défi, 75 % de l'ensemble de la flore européenne étant représentés dans le pays. Depuis l'an 2000, le Projet de gestion des ressources naturelles et de la biodiversité incite à l'évaluation et à l'analyse des zones protégées et des menaces qui pèsent sur elles. Un aménagement effectif, participatif et intersectoriel, ainsi qu'un développement durable des zones protégées ont été menés à bien. Pour ce faire, les travaux ont été divisés en trois volets principaux : renforcement du cadre national pour la conservation de la biodiversité ; mise au point de prototypes pour la gestion des zones protégées ; suivi et gestion du projet. Les travaux ont permis de revoir le cadre réglementaire et juridique en matière d'environnement, et de procéder au suivi de la biodiversité tout en poursuivant une campagne de sensibilisation nationale à la biodiversité. Le projet a eu deux effets notables : la création d'une instance nationale responsable du paysage et l'institutionnalisation de la conservation de la nature.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a félicité les auteurs du projet et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire et en tant que source d'inspiration.

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Le Pays des abeilles

Association civique kRAJ



© Association civique kRAJ



Le Pays des abeilles est un projet axé sur l'éducation dans le domaine de l'apiculture, qui est l'un des thèmes prioritaires de l'Union européenne. L'association a construit un centre d'éducation unique et exploite désormais des ruchers éducatifs pour les professionnels et le grand public. Elle organise des programmes expérimentaux pour tous types d'écoles, avec des camps de jour et des activités au cours desquels elle sensibilise systématiquement la population à l'importance des abeilles et des pollinisateurs naturels pour l'environnement. Des cours d'apiculture pour débutants et des cours gratuits pour les chômeurs de longue durée sont dispensés. Une aide matérielle et une formation aux diplômés pour la vente de produits apicoles sont également fournies.

Engagée dans l'entrepreneuriat social, l'association a fondé un atelier de traitement de la cire et un atelier de menuiserie pour la production de ruches. Des personnes issues de milieux socialement défavorisés et de groupes marginalisés sont engagées et apprennent à traiter les produits apicoles. Une formation professionnelle est également proposée, ce qui permet de développer la coopération dans la région et de soutenir la vie communautaire. En étendant les familles d'abeilles dans le paysage, et en créant des territoires favorables aux pollinisateurs, il contribue à l'augmentation de la biodiversité du paysage.

Le projet contribue à la préservation durable d'un paysage en s'attaquant au grave problème environnemental du déclin des pollinisateurs. Il vise à assurer la pollinisation par les abeilles et d'autres pollinisateurs naturels. Le projet encourage la réalisation d'un paysage conçu pour les abeilles, le développement d'une méthode d'apiculture durable et fournit une formation professionnelle. Les activités de sensibilisation, d'éducation et de formation renforcent le lien avec le paysage et sont une véritable source d'inspiration pour la population locale. Le projet contribue à la création d'un espace socio-économique pour la création d'emplois basés sur le miel et les produits apicoles locaux. Il favorise ainsi la cohésion sociale dans une région auparavant négligée.

Reconnu pour sa grande valeur, le projet fait partie de l'Alliance du Prix du paysage établi par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.

Alliance paysage - République slovaque

ROUMANIE

Le développement agricole et la protection de l'environnement en Transylvanie, Fondation de développement agricole et de protection de l'environnement (ADEPT)



© Fondation ADEPT



Le projet de la Fondation de développement agricole et de protection de l'environnement (ADEPT) a été mis en œuvre entre mai 2006 et mars 2009. Il était financé par l'Initiative Darwin et cofinancé par Orange Roumanie et le Gouvernement britannique (Defra). Le projet a été lancé dans la région de la Târnava Mare pour réagir aux menaces pesant sur les paysages semi-naturels de la Transylvanie du Sud, menaces dues à la fois à l'abandon des terres et à l'intensification de l'exploitation agricole, ainsi qu'à un manque de reconnaissance. L'objectif était de faciliter la conservation et la gestion traditionnelle de l'environnement semi-naturel de la Târnava Mare, tout en profitant à l'économie locale grâce à l'utilisation durable d'écosystèmes. Le projet a atteint ses objectifs et acquis une portée plus large ; il influe désormais sur les politiques nationales et européennes concernant les zones de terres agricoles à forte valeur naturelle.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Ce projet de développement agricole et de protection de l'environnement en Transylvanie est intéressant car il conjugue économie et écologie. Il vise à pérenniser un système agricole favorable à la biodiversité. L'approche utilisée présente un niveau d'intégration qui mériterait d'être approfondi. La Fondation ADEPT a impliqué plusieurs acteurs et mobilisé des partenaires publics et privés, nationaux et européens. A terme, ce projet devrait pouvoir intégrer des objectifs de qualité paysagère.

Alliance paysage - Roumanie

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Le Sorbier domestique, l'arbre de la région de Slovácko, Commune de Tvarožná Lhota et ONG Echanges internationaux (INEX) – Service volontaire des Carpates blanches

Le projet a eu pour objectif de restaurer le paysage culturel de la région de Slovácko, en s'attachant à la mise en culture, à la dissémination et à la promotion d'arbres fruitiers traditionnels, et notamment du sorbier domestique (*Sorbus domestica*) ou cormier, avec la participation des autorités locales et des habitants de la région, souvent bénévoles. Il a notamment permis de redécouvrir l'importance de cette essence qui était presque tombée dans l'oubli, mais qui avait eu dans le passé une importance économique et qui constituait en outre un trait caractéristique remarquable du paysage de la région. Le projet a ainsi permis de coordonner le sauvetage d'espèces d'arbres fruitiers anciens, et plus particulièrement du sorbier domestique, en faisant appel à la participation des habitants, des pouvoirs publics locaux et régionaux, et autres partenaires. Plusieurs réalisations ont été menées à bien : un musée du sorbier, des sentiers pédagogiques et un arboretum ont été créés, un fonds génétique d'essences fruitières rares a été constitué et des arbres fruitiers âgés ont été traités. De jeunes plants ont été obtenus et cultivés, puis des arbres plantés dans le cadre du réseau du système territorial de stabilité écologique (élément essentiel de l'infrastructure écologique de la République tchèque). Plus d'une centaine de villages de la région de Slovácko, les détenteurs de la tradition du sorbier domestique, se sont par la suite associés à cette démarche.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 4^e session du Prix 2014-2015 aux auteurs du projet. Celui-ci a pour objectif de restaurer le paysage culturel de la région de Slovácko, en s'attachant à la régénération et à la promotion de l'essence fruitière historique, le Sorbier domestique. La participation des habitants, des pouvoirs publics et d'autres partenaires régionaux a été essentielle à sa concrétisation. Le grand nombre et la diversité des activités suscitées par ce projet, réellement local, sont révélateurs du succès de l'initiative qui constitue un remarquable exemple de la manière dont une idée peut se développer. Il démontre la puissance que peuvent avoir des opérations de sensibilisation soutenues par une coopération entre les autorités locales et régionales pour la restauration d'un paysage, dans une perspective de développement durable. Mettant en lumière la contribution des essences fruitières traditionnelles au caractère du paysage de nombreux territoires, le projet représente une importante source d'inspiration en faveur de la protection de la diversité du patrimoine génétique des arbres fruitiers traditionnels. Il devient ainsi un excellent exemple d'action entreprise au niveau local afin d'atténuer les effets négatifs de la mondialisation du paysage, de la standardisation et de la commercialisation marchande de l'agriculture.



© Vit Hrdoušek

Alliance paysage - République tchèque

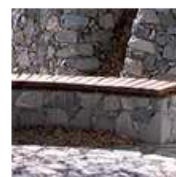
CHYPRE



© Antonia Theodosiou

Les vergers de noisetiers du village de Polystypos, Conseil de la communauté de Polystypos

Le village de Polystypos possède une longue tradition de culture du noisetier. Cette pratique ayant connu un certain recul, des mesures ont été prises afin de soutenir les agriculteurs : les anciens sentiers ont fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation, effectués avec les techniques de construction d'origine, celles de la pierre sèche. Le projet contribue non seulement à la diversification et au développement économique, mais aussi à la conscience écologique, aux activités touristiques et aux loisirs. L'utilisation des techniques traditionnelles de construction en pierre sèche permet aux agriculteurs de développer leurs activités grâce à une meilleure accessibilité des vergers de noisetiers, tout en préservant la beauté des paysages et en contribuant à la biodiversité. La population locale a été impliquée à chacune des étapes : de l'apprentissage et de la pratique de l'art ancien de construction en pierre sèche à l'aménagement de sentiers et d'installations touristiques. Le projet a fait renaître un village qui était autrement promis au déclin et offre un bon exemple de la manière d'utiliser des ressources et un cadre naturel pour générer des richesses sans compromettre le charme du lieu.



Alliance paysage - Chypre

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet : il s'agit d'une réalisation exemplaire entreprise par la population locale pour redynamiser un paysage rural, en se fondant sur les ressources naturelles et culturelles locales et en utilisant des techniques traditionnelles.

Prés-vergers et paysage Municipalité de Kozje



© Barbara Ploštajner



L'utilisation extensive des terres agricoles dans les prés-vergers, permet de maintenir un paysage agricole traditionnel en contribuant de manière significative à la préservation de la biodiversité. Les prés-vergers de la zone protégée du Parc régional de Kozjansko font partie des zones spéciales de conservation parmi les plus importantes de l'Europe (Natura 2000), car ils représentent un environnement naturel nécessaire à de nombreuses espèces d'oiseaux rares en danger. Les changements dans les pratiques agricoles, le défaut d'entretien des terres, les transformations économiques et sociales, qui constituent des processus menaçant ce type d'habitat, ont été enrayés par l'adoption de mesures proactives. L'adoption d'une approche holistique a permis de protéger la nature et de valoriser le paysage, en développant une agriculture de qualité favorable à l'économie locale. Les prés-vergers, ainsi que les pommes cultivées, sont devenus un symbole. La population locale, les gestionnaires de la zone protégée et des organisations non gouvernementales, travaillent conjointement en faveur du paysage.

Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

Alliance paysage - Slovénie

Le développement de la destination touristique de Brda

Commune de Brda, Institut pour le tourisme, la culture, la jeunesse et le sport Brda



© Damijan Sirmčič, Zoso



La commune de Brda couvre les deux tiers de l'ensemble du paysage en terrasses qui s'étend dans l'ouest de la Slovénie entre la rivière Soča, les monts Sabotin et Korada et la plaine du Frioul. La recherche des meilleurs produits viticoles et fruitiers a conduit à la construction de terrasses sur les flancs des collines. Cette longue histoire et cette tradition sont préservées jusqu'à aujourd'hui, et sont encouragées par la politique d'aménagement du territoire responsable de la municipalité. Cette politique favorise la qualité du paysage en terrasses ainsi que le travail agricole traditionnel et essentiellement manuel, en intégrant l'ancien au nouveau.

Le paysage exceptionnel, avec ses oliviers, ses vignes et ses arbres fruitiers (cerisiers notamment) représente un atout pour un tourisme durable basé sur la découverte de méthodes de culture traditionnelles, de formes de coopération intergénérationnelle dans les exploitations agricoles et la valorisation des produits issus du terroir. Le caractère du paysage est présenté dans le cadre des produits mis à la vente (vin, olives, fruits), ce qui contribue à les valoriser.

La restauration et l'entretien du paysage agricole en terrasses de Brda, combinés à la conservation des variétés locales et à la promotion des produits traditionnels, démontrent l'importance de préserver l'identité d'un paysage empreint d'histoire. La restauration du patrimoine culturel et le développement de l'agrotourisme ont contribué positivement à soutenir l'activité économique de la commune dans une perspective de développement durable. L'approche participative dans le processus de décision a contribué à la réussite du projet. La population, ainsi que les visiteurs, peuvent désormais apprécier le paysage et ses produits de qualité.

Reconnu pour sa grande valeur, le Projet fait partie de l'Alliance du Prix du paysage établi par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.

ITALIE

La renaissance de la région du Haut-Belice-Corleonese par la récupération des terres confisquées aux organisations mafieuses, LIBERA, Associations noms et chiffres contre les mafias



© LIBERA, Association noms et chiffres contre les mafias

La mission de Libera est de revaloriser des terres confisquées à des organisations mafieuses qui se les étaient illégalement appropriées, en commençant par la création et l'autonomisation de coopératives sociales, indépendantes et rurales. Situées sur ces terres, elles sont capables de gérer durablement leurs activités économiques, contribuant ainsi à la création d'emplois induits et à la généralisation d'un système économique vertueux. Ce projet permet de valoriser le paysage, la culture, l'identité locale et le patrimoine matériel et immatériel en s'appuyant sur la légalité, la justice sociale et un tourisme responsable et durable. La « coopérative Placido Rizzotto-Libera Terra » a été l'une des initiatives de ce type dans la région du Haut-Belice-Corleonese. Ce projet portait sur la récupération d'une zone de plus de 500 hectares confisquée à des organisations mafieuses qui se les étaient illégalement appropriées, et laissée à l'abandon pendant plusieurs années, ainsi que de bâtiments ruraux et de maisons de maître présentant un intérêt historique. Libera encourage la récupération et la requalification des biens susmentionnés en se concentrant plus particulièrement sur l'amélioration de la protection et de l'utilisation de la nature et la reconstruction rurale et paysagère.



Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 3^e Session du Prix 2012-2013 pour le « Renforcement de la démocratie » aux auteurs du projet. Le projet de renaissance de la région du Haut-Belice-Corleonese concerne la récupération des terres confisquées aux organisations mafieuses, qui se les étaient illégalement appropriées. Ce projet de grand intérêt conjugue les principes du Conseil de l'Europe : droits humains, Etat de droit et démocratie. Le paysage y est à la fois support et résultante. Projet politique autant qu'économique, il produit un paysage qui met en valeur l'identité et la culture locales. Il restaure la dimension culturelle du paysage et la qualité de l'environnement naturel. La production biologique et la transformation locale des produits agricoles, le développement d'énergies renouvelables et la restauration du patrimoine sont autant d'opportunités d'accès à l'emploi pour des populations fragiles. La remarquable mobilisation de volontaires est un point fort du projet.

Alliance paysage - Italie

La valorisation de paysages

Nature et culture

TURQUIE

Le Parc Dokuma, un parc de la culture, de la nature et de l'art pour la société, Municipalité d'Antalya Kepez

Les fondations de la filature et du tissage de coton d'Antalya ont été posées dans les années 1950, devenant ainsi la première installation industrielle d'Antalya, avec une superficie de 250 000 m². De nombreuses personnes y ont travaillé de longues heures et, jusqu'à sa fermeture en 2003, l'usine est devenue un lieu de mémoire des histoires des travailleurs, de leurs familles et de leurs amis. En 2005, les propriétaires de l'usine ont cédé les droits à l'administration de l'époque, qui alors transmis les droits d'utilisation à une société étrangère pour construire un centre commercial. En 2009, la nouvelle administration de la municipalité de Kepez a reconnu l'importance de cet espace pour la mémoire collective de la ville et a passé plusieurs années à se battre devant les tribunaux pour récupérer les droits légaux sur le terrain et le rendre à ses propriétaires légitimes, les citoyens. Cette prise de position était d'une grande importance dans la mesure où la récupération des terres devait permettre de préserver un paysage naturel et culturel.



En se concentrant sur l'intérêt commun, en collaboration avec une direction qui défend ses valeurs, le conseil municipal a réuni un groupe de travail diversifié. Le rapport qui en a résulté a servi de plan directeur pour la création de ce parc situé au centre de la ville, un plan qui protège les intérêts de la société en tant qu'espace accessible à tous. Il existe désormais une plateforme commune pour sensibiliser et engager les citoyens locaux en tant que participants actifs et propriétaires du parc. Cela représente une garantie essentielle pour un avenir durable en termes de maintien des qualités de l'écosystème et des caractéristiques socio-culturelles du parc.

En décidant de créer un parc destiné à lier nature et culture sur le site d'un complexe de filature désaffecté, la municipalité de Kepez a mis à la disposition des habitants un vaste espace culturel et de loisirs qui peut être apprécié de tous. Les différentes composantes du parc – un jardin botanique, des musées, une bibliothèque, des espaces sociaux – ont été restaurés et aménagés, préservant ainsi la mémoire du lieu. Le projet a été réalisé dans le respect des valeurs civiques et éthiques, et une approche participative a été suivie dès le début du processus. Une plateforme de gouvernance interactive permet aux citoyens de s'impliquer activement dans l'avenir de ce paysage vivant. La décision du maire de préférer un parc à un centre commercial a été pleinement justifiée.

Reconnu pour sa grande valeur, le Projet fait partie de l'Alliance du Prix du paysage établi par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.



© Ali Kemal Birinci & Kansu Aikan

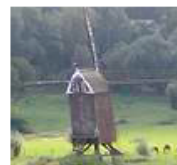
Alliance paysage - Türkiye

BELGIQUE

La mise en valeur du site naturel et paysage de l'Hof ter Musschen, Commission de l'environnement de Bruxelles et environs ASBL



© CEBE – Geneviève Vermoelen



Le projet de l'Hof ter Musschen a eu pour objet la préservation, la valorisation et l'animation d'un ancien paysage rural typique de l'est de Bruxelles. Situé en bordure du territoire régional, ce site de haute valeur biologique et paysagère se compose d'une ferme, de prairies humides, de roselières, de zones boisées, de friches, de vergers et d'un moulin. Partie d'une exploitation brabançonne du XVII^e siècle ayant cessé ses activités en 1979, il est bordé au sud par la rivière Woluwe et par un important boulevard conduisant à la ville. Menacé, tant par l'extension du Campus universitaire Saint-Luc que par l'urbanisation, le projet de l'Hof ter Musschen a fait l'objet d'un véritable combat de la part des citoyens pour sa sauvegarde et la protection de ses valeurs historiques et biologiques. Depuis 1990, la Commission de l'environnement de Bruxelles et environs ASBL, en partenariat avec des acteurs locaux et régionaux, veille à assurer une gestion durable du paysage en y organisant des journées d'études de niveau scientifique ainsi que des actions de sensibilisation : remise en état du fournil, fauches, taille de saules, apiculture, animations scolaires et visites guidées. Ces activités ont permis de faire revivre un paysage pour le faire évoluer favorablement.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu et salué la grande valeur du projet présenté pour la 4^e session 2014-2015 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire et en tant que source d'inspiration. Le projet a permis de préserver un ancien paysage rural menacé depuis de nombreuses années par l'urbanisation des zones environnantes. Jouant un rôle clé dans la politique de développement durable de la région, il doit son existence à l'initiative d'habitants désireux de sauvegarder l'Hof ter Musschen afin de protéger ses importantes valeurs paysagères, tant historiques que biologiques. Depuis 1990, la Commission de l'environnement de Bruxelles et environs ASBL, en partenariat avec des acteurs locaux et régionaux, prend en charge la gestion durable du site et mène des actions de sensibilisation auprès de la population scolaire et du grand public. Les réalisations remarquables et les actions accomplies permettent ainsi de protéger, gérer et aménager le paysage pour le bien des générations présentes, et de le transmettre aux générations futures.

Alliance paysage - Belgique

La biodiversité dans la ville : Bergame et la vallée d'Astino

Fondation della Misericordia Maggiore de Bergame



© Gabriele Rinaldi



Le projet consistait à récupérer et à aménager, par le biais de partenariats public-privé, le paysage de la vallée d'Astino, une zone précieuse de 60 hectares située juste à l'extérieur de la ville de Bergame. Riche en histoire et en biodiversité, cette zone était tombée dans un état de délabrement et d'abandon au cours des dernières décennies, malgré l'introduction de restrictions en matière de développement.

En 2007, répondant au désir de la communauté locale de sauvegarder et de valoriser cette zone, la Fondation della Misericordia Maggiore (MIA) de Bergame a acquis le monastère d'Astino et les terrains adjacents, afin de restaurer le complexe et de régénérer durablement son paysage. Un dialogue intense avec une large collaboration a abouti en 2017 à la souscription d'un accord de plan.

Le projet prévoyait : la restauration du monastère et des fermes, du château et des sentiers environnants ; la création d'itinéraires éducatifs dans le bois de l'allégresse (*Bosco dell'Allegrezza*) ; la réintroduction de cultures traditionnelles basées sur des méthodes d'agriculture biologique et le réseau d'irrigation ; et la création d'une branche locale du jardin botanique de Bergame. Une série d'événements culturels, éducatifs et de formation ont été organisés. Des mesures spécifiques ont été prises pour intégrer les personnes défavorisées. En rétablissant la forte identité et la signification sociale de ces sites, le projet a pleinement restauré la Vallée d'Astino au profit de tous les habitants de Bergame et de la vallée.

S'inscrivant dans une longue tradition de solidarité portée par la Fondation della Misericordia Maggiore de Bergamo, le projet a réussi à mettre en valeur un paysage historique pour créer un paysage tourné vers l'avenir. Alliant tradition et nouveauté, celui-ci a promu un développement territorial durable considéré tout à la fois dans ses dimensions environnementale, culturelle, sociale et économique. Le paysage de la vallée d'Astino et son complexe monastique ont été conservés aux portes de la ville. Poursuivant le travail initié par les moines, les auteurs du projet ont développé des méthodes de gestion agricoles et forestières contemporaines qui favorisent la biodiversité. Le patrimoine culturel a été restauré, des liens sociaux tissés, et des emplois créés avec une forte implication de la population locale. Des modes de circulation doux ont été mis en place. Les activités de sensibilisation et l'éducation favorisent une réelle conscience paysagère. L'étroite coopération entre les différents acteurs, fondée sur une charte éthique, confèrent à ce projet une valeur éminemment exemplaire.

Reconnu pour sa grande valeur, le Projet fait partie de l'Alliance du Prix du paysage établi par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Sauvegarde et restauration du paysage baroque du Calvaire Banská Štiavnica

Association civique du Fonds pour le calvaire



© Archives du fonds du Calvaire



Le projet a été mis en œuvre par l'Association civique du fonds du calvaire dans le but de sauvegarder et de restaurer le paysage et le complexe architectural baroque du calvaire de Banská Štiavnica. Le complexe du calvaire fait partie d'un site inclus dans la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il comprend un total de 23 bâtiments sacrés distincts – trois églises, 17 chapelles et trois autres objets situés sur l'axe central de la colline du Scharffenberg. La réalisation du projet a commencé peu de temps après que la zone baroque du calvaire ait été inscrite, en 2007, sur la liste des 100 sites les plus menacés du Système mondial de surveillance des monuments. L'Association civique du fonds pour le calvaire a contribué à la restauration de la zone dégradée de la colline de calvaire, lui redonnant, après une vaste reconstruction, son aspect baroque d'origine. Parallèlement, l'association a contribué à redonner vie à un paysage religieux symbolique, qui est à nouveau un lieu de destination pour les fidèles et de nombreux visiteurs. La mise en œuvre du projet a permis de conserver d'immenses trésors culturels, architecturaux, artistiques et historiques, tant à l'extérieur des monuments, qu'en leur intérieur: décorations, fresques et sculptures.

Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

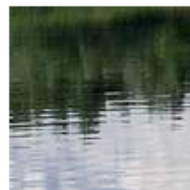
Alliance paysage - République slovaque

SERBIE

La protection et la gestion de la Réserve naturelle spéciale de Zasavica : un outil du développement durable, Mouvement pour la conservation de la nature de Sremska Mitrovica



© Sinisa Graovac



Le projet, qui soutient les initiatives de la Serbie en vue de l'adoption de la directive habitats de l'Union européenne, ainsi que de la protection de deux espèces bovines menacées, a donné lieu à l'élaboration d'un plan de gestion et de développement contenant une série de méthodes de protection et de nouvelles possibilités pour la réserve. En Serbie, la protection de la nature reposait jusqu'alors essentiellement sur l'approche traditionnelle consistant à circonscrire des zones protégées et à les tenir à l'écart de l'activité humaine environnante. Les organisations de protection de la nature ne disposaient pas des moyens suffisants pour travailler selon les conceptions modernes telles que celles présentées dans la directive. Dans la perspective du rapprochement entre la Serbie et l'Union européenne, il était nécessaire d'introduire ces nouvelles approches, notamment la gestion et la planification participatives, l'identification, la désignation et la gestion de zones, ainsi que l'intégration de la protection de la nature dans le cadre plus large du développement rural.

Le Comité des Ministres a reconnu et salué la grande valeur de la réalisation présentée pour la 5^e session du Prix 2016-2017 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de la faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire, et en tant que source d'inspiration. « La protection et la gestion de la Réserve naturelle spéciale de Zasavica : un outil du développement durable » a permis de promouvoir la sensibilisation du public aux milieux naturels, ainsi que sa participation à des expériences de protection des écosystèmes et de la biodiversité selon une démarche particulièrement favorable au développement durable du monde rural.

Alliance paysage - Serbie

FINLANDE

La gestion paysagère de la Zone paysagère nationale de Hämeenkyrö, Ville de Hämeenkyrö



© Aarre Leskinen



Le projet de gestion paysagère de la Zone paysagère nationale de Hämeenkyrö se décompose en trois programmes de développement distincts : paysage national de Hämeenkyrö, gestion de l'environnement dans le paysage national et tourisme paysager. Ces actions sont gérées par un ensemble d'associations locales et régionales ainsi que par des organisations internationales. Hämeenkyrö est l'un des 27 paysages reconnus « paysages nationaux » en 1992. Ces paysages sont des lieux présentant une dimension naturelle, historique et culturelle particulière pour la nation. Hämeenkyrö se singularise par son aspect rural traditionnel, qui fut l'une des sources d'inspiration de Frans Eemil Sillanpää. Cet écrivain, qui s'est vu décerner le prix Nobel de littérature en 1939, avait une conscience aiguë de la position de l'être humain au sein du monde vivant. Un plan national de gestion du paysage a été mis en œuvre, prescrivant certaines mesures destinées notamment à évaluer les facteurs positifs et négatifs des paysages, et à concevoir des politiques paysagères et forestières. En 1999, l'école du village de Mahnala a été rebaptisée école environnementale, et, en 2003, elle a obtenu l'habilitation « Drapeau vert ». La gestion environnementale figure parmi les priorités du projet qui a pour but de réintroduire diverses formes de vie aquatique, de faire revivre un paysage culturel et de protéger la nature afin de préserver la biodiversité de la région. Le rôle du tourisme étant lui aussi essentiel pour maintenir l'équilibre socio-économique de la communauté, des équipements et une série d'activités ont été conçus au niveau local.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a félicité les auteurs du projet et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire et en tant que source d'inspiration.

Alliance paysage - Finlande

HONGRIE

La mise en œuvre du programme de gestion du complexe de la conservation de la nature et du paysage dans le bassin de Zámoly, Fondation publique pour la conservation de la nature Pro Vértés



© Gábor Kiss



La Fondation Pro Vértés, créée en 1991, est devenue publique en 1994. Son principal objectif était de résoudre les problèmes de la protection du patrimoine, naturel autant que culturel, dans un contexte de privatisation croissante. Aujourd'hui, ses principales activités sont la gestion du paysage, la conservation de la nature, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, la protection des monuments nationaux, ainsi que l'écotourisme, qui est à la base de ses travaux. Le programme de conservation de la nature et de gestion du paysage porte essentiellement sur la préservation et l'entretien des espaces résiduels de zones naturelles ou quasi naturelles qui ont souffert des effets de l'agriculture intensive, de l'industrie ou des transports. Les activités de la fondation s'étendent au rétablissement des ressources en eau des landes entourant le massif de Vértés, qui étaient menacées par le drainage, ainsi qu'à l'introduction d'un troupeau de bœufs gris de Hongrie qui entretiendra les prairies de manière naturelle. La gestion du paysage comprend également la protection de monuments architecturaux de la région, tels que la Maison Geszer. L'éducation et la sensibilisation sont toujours un point essentiel. C'est pourquoi les résultats d'un programme de recherche destiné à évaluer les effets du fauchage dans les prairies ont été rendus accessibles au public grâce à l'enseignement, aux formations courtes et à l'écotourisme.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a félicité les auteurs du projet et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire et en tant que source d'inspiration.

Alliance paysage - Hongrie

Le Sill : Centre national de découverte du paysage, Bardon Mill, Northumberland Administration du Parc national de Northumberland



© Northumberland National Park Authority



Le Centre national de découverte du paysage de Sill est une destination accessible à tous ceux qui souhaitent visiter les paysages naturels du parc national de Northumberland et du grand nord-est de l'Angleterre, ainsi que la limite des *Scottish Borders*. Ce centre porte le nom du site géologique de renommée internationale, *Whin Sill*, situé à proximité. Il propose tout au long de l'année un programme complet d'activités et d'événements qui ont pour objet : d'inspirer la génération actuelle et future d'amateurs de paysages ; d'ouvrir à tous l'accès à la campagne ; et de veiller à ce que ces derniers endroits sauvages puissent être préservés, et les communautés qui s'y trouvent continuer à y vivre de manière prospère. Le centre agit comme un point focal, et constitue une destination sûre et accessible pour tous, en particulier pour les familles, les jeunes et les personnes handicapées. Avec plus de 150 000 visiteurs par an et près de 30 000 personnes participant à des activités diverses sur le paysage, le centre est rapidement devenu l'une des principales attractions en accès libre du nord-est de l'Angleterre.

Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.



© Diana Pavlova

Le Sel de la vie

Fondation bulgare pour la biodiversité

Le projet le « Sel de la vie » a été mis en œuvre dans la zone du lac Atanasovsko, l'un des principaux points importants de la biodiversité dans la région biogéographique de la mer Noire. Le lac fait partie du complexe de zones humides de Burgas, l'un des trois complexes de zones humides les plus importants pour le rassemblement des oiseaux d'eau le long de la côte bulgare de la mer Noire. Le magnifique et coloré lac Atanasovsko, tel qu'il est connu aujourd'hui, résulte en grande partie de la symbiose entre l'homme et la nature : une modification importante, aux fins de la production de sel, a rendu le site riche et significatif. Alors que la côte fait l'objet d'une urbanisation grandissante, la lagune revêt une importance stratégique pour la conservation de la diversité biologique sur le littoral de la mer Noire.



Les actions menées ont permis d'enrayer la tendance à long terme qui conduisait à la dégradation de ces lagunes, habitats prioritaires pour de nombreuses espèces. Un travail a été développé pour sensibiliser le public à la grande valeur des marais salants (sites du réseau Natura 2000), d'où la devise du projet, le « Sel de la vie ». Le projet a impliqué un large éventail de personnes qui sont informées de la richesse de la région et des avantages qui résultent de la protection de la zone. La compréhension et le respect des processus qui se déroulent dans le lac, la biodiversité, le sel marin bulgare et la fascination pour le processus d'extraction du sel se sont améliorés. Plus précieux encore, un lien émotionnel entre les personnes et le lac a été entretenu.

L'opération a permis de préserver le paysage de la lagune côtière du lac Atanasovsko, témoin de la symbiose entre l'homme et la nature. Elle a renforcé l'attachement du public aux valeurs écologiques, sociales et culturelles de ce paysage exceptionnel qui a un attrait esthétique indéniable. Le système hydraulique a été soigneusement restauré. Ce site attractif est devenu le lieu privilégié de manifestations culturelles et artistiques, comme la fête du sel. Née de l'implication du monde scientifique, des organisations associatives locales, des habitants de la région et des décideurs politiques, la réalisation a révélé un paysage qui améliore la qualité de vie pour les populations d'hommes et d'oiseaux, tout en soutenant l'économie locale.

Reconnu pour sa grande valeur, le Projet fait partie de l'Alliance du Prix du paysage établi par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.

Alliance paysage - Bulgarie

La valorisation de paysages

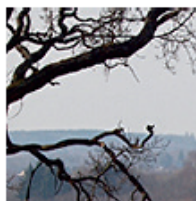
Détente et sport

Formation et consolidation du territoire naturel urbanisé de la ville de Telšiai

Administration de la municipalité de district de Telšiai



© Algirdas Žebrauskas



Le territoire naturel urbanisé de la ville de Telšiai, dans le nord-ouest de la Lituanie, est située sur sept collines sur les rives du lac Mastis. Avec des fonds de l'Union européenne et du gouvernement lituanien, plus de 20 projets ont été menés dans le but de nettoyer la rive nord du lac, précédemment polluée, de consolider le cadre urbain et de rétablir le lien entre le territoire et le lac. Ces projets, complexes et interdépendants, ont tenu compte de l'emplacement géographique de la ville ainsi que de ses valeurs naturelles et culturelles. Chaque quartier du centre de la ville a été rénové, et l'ensemble forme désormais un site historique fonctionnel et attrayant. Après le nettoyage de la rive nord du lac, une infrastructure de loisirs moderne a été mise en place, améliorant considérablement la qualité de vie de la population. Ce nouvel environnement attire désormais des investissements, dans la ville comme dans ses environs, tout en favorisant un développement durable.

Le Comité des Ministres a reconnu la grande valeur de la réalisation présentée dans le cadre de la 6^e Session 2018-2019 du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, et l'importance de la faire connaître comme source d'inspiration.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

BELGIQUE

La Route paysagère du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, Parc naturel des Plaines de l'Escaut



© Parc naturel des Plaines de l'Escaut

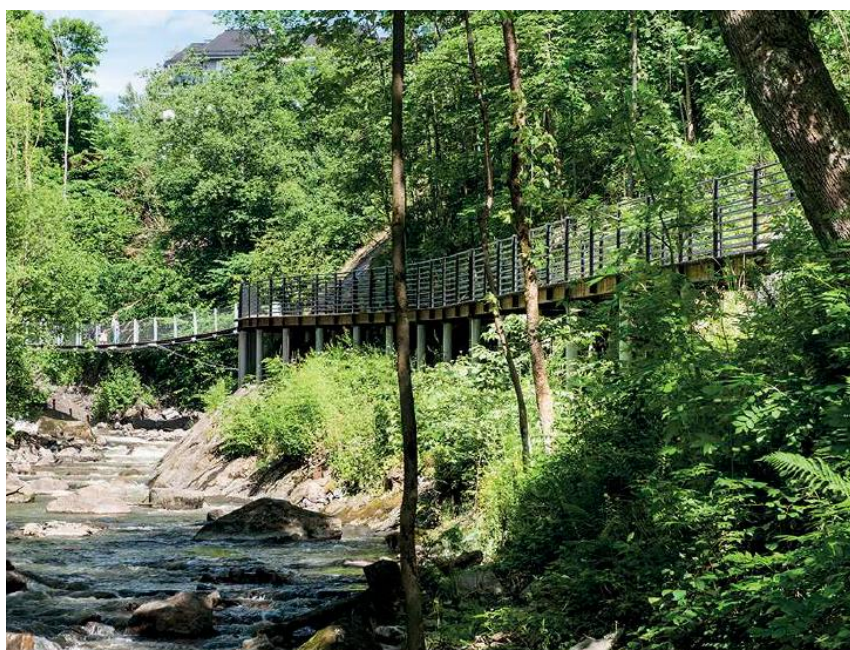


La Route paysagère du Parc naturel des Plaines de l'Escaut n'est pas un sentier touristique ordinaire : elle a pour objet de faire découvrir aux visiteurs la richesse et la diversité du paysage qui s'offre à eux et de leur faire prendre conscience du rôle important que joue ce paysage dans l'évolution naturelle, économique, culturelle et politique. Il s'agit d'un sentier d'interprétation du paysage accessible à bicyclette, en voiture ou à pied. Traversant plusieurs communes, y compris en France, la Route paysagère est jalonnée de panneaux d'information. Ces panneaux offrent aux promeneurs des explications sur les environs et une ouverture sur un monde de nouvelles connaissances leur permettant de comprendre et d'apprécier le paysage. La route s'adresse à tous : habitants des environs désireux de comprendre leur localité ou touristes désireux de profiter de l'expérience complète du parc naturel. Le travail visant à identifier les lieux remarquables a été accompli grâce à une étroite coopération entre les communes concernées par le parc.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet : il s'agit d'une réalisation exemplaire d'une route paysagère visant à faire découvrir aux populations et aux visiteurs la richesse et la diversité du paysage qui s'offre à eux et à leur faire prendre conscience du rôle important que joue ce paysage dans l'évolution naturelle, culturelle, économique et politique d'un territoire.

NORVÈGE

Le Parc écologique de l'Alna : un couloir bleu-vert pour la biodiversité, les loisirs et la gestion durable de l'eau en zone urbaine, Municipalité d'Oslo, Agence de l'environnement urbain



© Eivind_Rohne



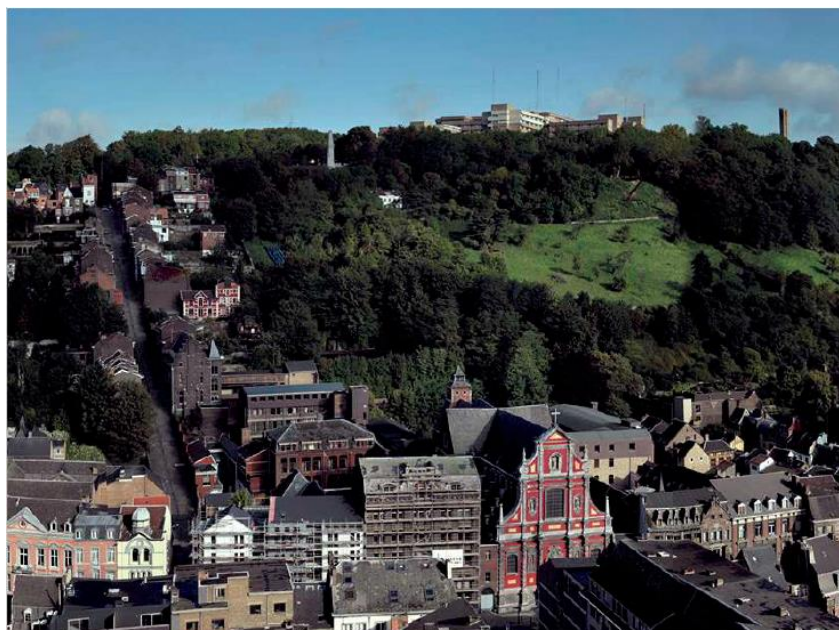
Un rapport établi en 2002 a présenté une vision selon laquelle la rivière Alna, et ses abords, pourrait être valorisée et utilisée pour revitaliser le cadre de vie à Groruddalen. La rivière Alna représente la ligne topographique structurante de la vallée de Grorud et l'idée était de renforcer la trame bleu-verte de la vallée en rouvrant la plus grande partie de son cours d'eau. L'idée de fond était paysagère et écologique : un cours d'eau à ciel ouvert constituant un milieu récepteur doté d'une capacité d'auto-épuration qui à la fois favorise le maintien de la diversité écologique et offre des activités récréatives aux riverains et aux habitants de la ville en général. Le secteur, entre nature et zone résidentielle, a été transformé en parc-zone de loisir accessible. Le projet revêt en outre une dimension sociale et sanitaire importante, dans un quartier où les lieux de rencontre faisaient défaut. L'eau est aujourd'hui un « aimant naturel », et l'Alna apparaît comme un pôle plein de vie et d'animation où les gens se retrouvent et échangent. Le conseil municipal a donné une reconnaissance politique au projet et adopté en 2013 le plan directeur pour le Parc écologique de l'Alna.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale pour « La cohésion sociale et le respect de l'environnement » du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 5^e session du Prix 2016-2017 aux auteurs du projet. « Le Parc écologique de l'Alna : un couloir bleu-vert pour la biodiversité, les loisirs et la gestion durable de l'eau en zone urbaine » contribue à la qualité du cadre de vie d'une importante population urbaine, mobilisée pour l'avenir d'un paysage périurbain. Cette réalisation de grande portée intègre une dimension de développement durable indéniable au profit du bien-être des générations présentes et futures.

Alliance paysage - Norvège

BELGIQUE

Les Coteaux de la Citadelle à Liège : 1999-2010. De l'enclos au réseau, Ville de Liège



© Luc Gilson Light



A proximité immédiate du centre historique, les Coteaux de la Citadelle s'étendent sur environ 86 hectares, et couvrent le versant sud de l'une des collines les plus escarpées qui bordent la vallée de la Meuse. Ce vaste ensemble continu de terrasses, vergers, bois, sentiers et jardins recèle un patrimoine historique remarquable : près de soixante-dix monuments et cinq sites classés. Depuis près de vingt ans, citoyens et pouvoirs publics se sont mobilisés pour la sauvegarde et la mise en valeur de l'ensemble. Le projet s'est attaché à consolider la destination publique de ces sites exceptionnels, à assurer leur conservation et à mettre en œuvre des modes de gestion novateurs et intégrés. En 2010, c'est un ensemble de 18 sites aménagés, connectés sur 13 kilomètres de circuits de promenade piétonne, qui a été viabilisé et rendu accessible pour la découverte touristique de ce patrimoine historique et naturel, et offert pour la détente aux habitants du centre urbain.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale pour « La participation du public » du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 5e session du Prix 2016-2017 aux auteurs du projet. « Les Coteaux de la Citadelle à Liège : 1999-2010. De l'enclos au réseau » représente une action de sauvegarde et de développement portée par une mobilisation citoyenne, qui a permis la revalorisation d'un paysage urbain composé d'un patrimoine historique, culturel et naturel, et a facilité l'accessibilité du site. Le projet a bénéficié depuis le départ d'une forte participation de la population.

Alliance paysage - Belgique

The Gardens Park

- known as Padurice Giroc Park, and Lidia Park -
Timisoara, Romania



© Dailiana Iacobescu, Sebastian Puraci

Le Parc des Jardins

Ville de Timișoara, Comté de Timiș

Le Parc des Jardins est également connu sous le nom de « Parc de la petite forêt Giroc » et « Parc Lidia ». En 2010, un massif forestier clairsemé par endroits, a été identifié afin de réaliser un projet de paysage basé sur une adaptation fonctionnelle de la zone. La végétation provenait essentiellement d'une pépinière désaffectée, et cela a été considéré comme une toile de fond appropriée pour l'évolution du paysage. Le concept du nouveau parc s'est inspiré des paroles d'un habitant. A la question « Quel genre de parc aimeriez-vous avoir à cet endroit ? », celui-ci avait répondu : « J'ai grandi ici et j'ai toujours voulu que ce soit... un jardin ».



Le parc a été réalisé selon une composition stylistique « un thème dans un thème ». Compte tenu de l'espace généreux disponible, l'idée est venue de créer non pas un mais plusieurs jardins, et cela a inspiré le nom conceptuel du projet « Un parc avec des jardins - le parc des jardins ». Le projet propose ainsi un tour d'horizon des styles de jardins européens, allant des jardins classiques aux jardins modernes. Les éléments introduits présentent une unité dans la diversité du paysage qui en résulte: le « Jardin médiéval anglais » contient un nœud celtique au sein d'un labyrinthe; le « Jardin biblique » contient un parterre rond divisé par une haie de croix verte; le « Jardin italien » révèle des influences toscanes de maçonnerie de briques rouges le long d'un chemin; le « Jardin moderne » dispose de tables extérieures et de chaises longues sur la pelouse environnante; le « Jardin espagnol » est un jardin monastique classique; le « Jardin grec » possède un mini amphithéâtre en son centre; et le « Jardin romantique » présente une collection de roses, un lac de nénuphars et des rocailles ornementales. La population peut ainsi profiter d'un parc attractif dans son paysage urbain.

Ce projet créatif a amélioré la qualité de vie des populations. L'aménagement paysager a facilité la circulation dans les allées du parc et a favorisé le bien-être individuel et collectif en offrant un parc de détente et de loisirs. Le projet a pris pleinement en compte les valeurs environnementales, sociales, culturelles et économiques du paysage urbain dans une perspective de développement durable. Il s'agit de l'un des plus grands espaces verts récemment aménagés dans la ville, favorisant l'intérêt pour la variété des jardins, la diversité des espèces, et en particulier celle des variétés de roses.

Reconnu pour sa grande valeur, le Projet fait partie de l'Alliance du Prix du paysage établi par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.

Alliance paysage - Roumanie

FRANCE

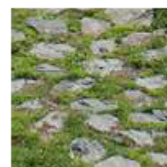


© Alexandre Petzold

Alliance paysage - France

Le Parc du Grand Pré, Ville de Langueux

Parc contemporain situé à Langueux, Grand Pré relie le centre de cette petite ville à Saint-Brieuc et aux vastes horizons de la baie d'Yffignac. Le projet est créateur d'un endroit à la fois fort et convivial, qui propose une conception élégante d'une nouvelle urbanité. La ville, morcelée par un urbanisme pavillonnaire, s'est dotée de nouvelles qualités citadines. Celles-ci se traduisent, d'une part, par un projet social qui accorde de l'importance à un espace public propice à la diversité et aux échanges humains, et, d'autre part, par des panoramas et matériels composés qui recréent un rapport visuel avec le paysage et les sites environnants. Le Parc du Grand Pré est devenu le nouveau centre d'attraction d'une ville en gestation.



Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Le Parc du Grand Pré occupe 12 hectares entre ville et nature. Il montre comme résultat un lieu de convivialité qui redonne une cohérence à un territoire morcelé. Il ouvre des connexions avec les villages et les espaces avoisinants. Ce parc autorise des utilisations récréatives multiples et permet de développer une pédagogie au service de la promotion du développement durable. Le projet se veut l'expression d'une nouvelle qualité urbaine et a changé l'image de « cité dortoir » de Langueux. Il vise à produire des espaces de rencontre propices aux échanges et à la mixité sociale.

Le Parc de la Deûle, Lille Métropole



© Quentin Sriet



Le projet du Parc de la Deûle a vu le jour dans les années 1960, mais a été désapprouvé au niveau local puis abandonné. Il a refait surface vingt ans plus tard et a été cette fois retenu. En 1995, un plan a été établi en bonne et due forme par Simon – JNC International, en charge de concevoir l'ensemble du parc. Les travaux ont débuté en 1999 et, dès l'origine, l'une des principales difficultés a été la protection de la ressource en eau potable qui alimente un tiers de la métropole. Outre leur rôle pratique de voies navigables, les canaux de la Deûle et de Séchin abritent des biotopes présentant un grand intérêt écologique. Le parc a pâti d'un manque d'identité en raison du découpage passé du territoire. L'évolution de la région a permis de « redécouper » la campagne entre Lille et Lens, créant ainsi un lien entre ces zones urbaines désormais investies de nouvelles fonctions sociales, biologiques et économiques. Les particularités du paysage ont été utilisées pour réaménager l'espace sans le réinventer. Le projet comporte trois principaux éléments : la nature retrouvée (le site de La Gîte à Santes), une reconquête de la friche industrielle ; la nature domestiquée (Les Ansereuilles à Wavrin), une réconciliation du monde urbain et du monde rural avec des environnements agricoles et de loisirs tout proches ; et la nature rêvée (le jardin Mosaïc à Houplin), qui évoque les cultures des communautés dont Lille est composée. Depuis le début, la population locale et les usagers du parc sont en constante relation : ils sont amenés à assurer l'entretien et le succès de ce nouvel espace.

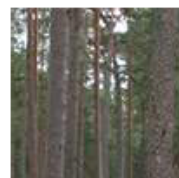
Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué le Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 1^{re} session du Prix 2008-2009 aux auteurs du projet, considérant que la réalisation répond aux critères d'attribution du prix concernant le développement territorial durable, l'exemplarité, la participation du public et la sensibilisation, et se félicitant de la réussite de la liaison effectuée entre l'espace urbain et l'espace rural, ainsi que du grand engagement de tous les acteurs concernés en faveur du réassainissement et de la requalification du paysage.

LETONIE

Le Parc forestier Dzintari, Conseil municipal de Jumala



© Džārs Martinsons



Le Parc forestier Dzintari de Jumala occupe un emplacement unique ; il s'agit en effet d'une enclave naturelle de 13 hectares située au centre-ville de Jumala. Les plus grands atouts du parc sont des pinèdes et habitats vieux de deux cents ans, conservés intacts en dépit du développement rapide des alentours. La construction d'objets publics autour de cette zone naturelle a fait se multiplier le nombre de visiteurs avant l'édification du parc. Cette fréquentation accrue pourrait avoir pour effet de dégrader le paysage du parc au centre-ville. C'est pourquoi l'idée est d'aménager le paysage naturel en s'adaptant à cette situation nouvelle et d'intégrer la nature au sein d'une infrastructure urbaine, tout en préservant le caractère naturel et varié de cette enclave. Son aspect sauvage préservé fait du Parc forestier un lieu de loisirs et de vacances apprécié de tous. Ses éléments d'infrastructure sont uniformément répartis sur toute sa superficie et permettent de circuler au-dessus du sol grâce à une passerelle de bois sur pilotis. Le principal élément récréatif est une piste de roller située au centre du parc. Patineurs et piétons sont séparés par un pont piétonnier. Le parc comprend aussi des pistes de skate, des terrains de street-ball ainsi qu'une tour panoramique et des terrains de jeux.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Le Parc forestier Dzintari a pour ambition de conserver une enclave naturelle de 13 hectares en centre-ville. Cet aménagement du paysage urbain dédié à la récréation et aux loisirs a su adapter la capacité d'accueil du site à la fréquentation des piétons et des utilisateurs de skateboards. Le développement de processus démocratiques pour répondre aux aspirations des populations en matière de qualité du cadre de vie est particulièrement apprécié.

Alliance paysage - Lettonie

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Le système de marquage des itinéraires touristiques, Tourist Club tchèque



© Tourist Club tchèque



Le Tourist Club tchèque a une longue tradition : il a célébré son cent vingtième anniversaire en 2008 et la conservation de la nature et du paysage fait partie de ses objectifs depuis 1922. Il se charge, depuis sa création, du marquage et de l'entretien des itinéraires touristiques. Le projet réalisé a pour objet de faciliter l'accès au paysage et d'améliorer la relation entre l'homme et son environnement. Les itinéraires sont signalés sur les cartes touristiques et les circuits pédestres sont complétés par des circuits skiabiles ou cyclables. Quarante-huit infrastructures d'hébergement ont également été créées pour encourager et développer le tourisme. Le marquage des circuits touristiques est essentiellement réalisé par des bénévoles et le Tourist Club peut se vanter de disposer de la plus importante équipe de bénévoles du pays. Les jeunes jouent un grand rôle dans l'organisation, puisque plus de 10 000 de ses membres ont moins de 26 ans. Le Tourist Club a participé à divers autres projets tels que la création du Parc national de Tatransky, à la suite d'un accord conclu avec la Pologne dans les années 1920, et l'ouverture en 2006 d'un musée du tourisme dans l'ancienne synagogue de Bechyně.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a félicité les auteurs du projet et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire et en tant que source d'inspiration.

Alliance paysage - République tchèque

La valorisation de paysages

Connaissance et inspiration

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

L'éducation environnementale dans la ville de Strakonice année après année ou « Le pèlerinage à travers le paysage contemplatif », Municipalité de Strakonice



© Municipalité de Strakonice



Le projet éducatif présenté par la ville de Strakonice consiste en une série de cycles thématiques annuels consacrés aux paysages des districts de Strakonice, Blatná et Vodňany. Chaque sous-projet témoigne du caractère unique d'un paysage dans un contexte naturel, culturel et historique, et traite de la manière de lire et de comprendre l'histoire de la région. Dans l'approche complexe du développement durable, il explique la nécessité de protéger et de gérer fonctionnellement les paysages en tant que milieux interdépendants et mutuellement influencés. De par son exhaustivité, ce projet sensibilise l'opinion au sort de la Bohême du Sud en aidant ses habitants à renforcer leur assurance et à mieux respecter l'endroit où ils sont nés et où ils vivent. Chaque cycle thématique s'accompagne d'une citation de l'ouvrage « Le paysage contemplatif » (*Země zamyšlená*), écrit par un artiste local, Ladislav Stehlík (1^{re} édition, 1947). Des comparaisons entre ce texte, vieux de plus de cinquante ans, et la situation actuelle offrent une perspective inspirante sur l'évolution des paysages de Bohême du Sud.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Le projet d'éducation environnementale dans la ville de Strakonice, projet pilote au niveau national, est un processus continu inscrit dans une démarche pérenne, qui tient compte de la gestion passée. Il associe toutes les générations par une série de « cycles thématiques » se référant aux valeurs immatérielles des lieux (histoire et légendes, poésie, peinture, arts populaires, etc.) afin de mieux qualifier le paysage et lui « donner une âme ». La prise de conscience de l'appartenance à des paysages européens est intéressante. La participation active des populations dans la restauration et l'entretien du « petit » patrimoine a été appréciée.

Alliance paysage – République tchèque

LETTONIE

Les paysages parlent

Fonds letton pour la nature



© Fonds letton pour la nature



Le projet, consacré au 100^e anniversaire de l'État letton, s'appuie sur une vision du paysage futur de la Lettonie, définie par les experts du Fonds letton pour la nature. Il est tourné vers l'avenir, dans le respect du passé. Il envisage un paysage où les gens vivent et travaillent de manière durable, en préservant le patrimoine naturel et culturel. Le futur paysage de la Lettonie – celui que les nouvelles générations verront et dans lequel elles vivront – est créé et décidé aujourd'hui. Par conséquent, l'objectif principal était de créer des moyens pour que la vision devienne réalité en sensibilisant la société aux impacts que les actions d'aujourd'hui ont sur les paysages du futur.

Le projet s'articulait autour des éléments suivants : une campagne de communication où des éléments du paysage « parlent » grâce à des voix off d'acteurs et de musiciens lettons célèbres (www.ainavasruna.lv); des conseils pratiques « Ce que je peux faire pour aider », qui comprenaient des actions simples que la plupart des gens pouvaient intégrer dans leur vie quotidienne; et « Hier et aujourd'hui », un voyage virtuel passionnant pour visiter des paysages familiers il y a une centaine d'années grâce à une collection de cartes postales anciennes et de photos contemporaines correspondantes. Les personnes ont été encouragées à soumettre leurs propres photos pour l'exposition. La campagne a été complétée par des activités consacrées à la gestion durable du paysage au niveau des individus, des exploitations et des collectivités locales. Les actions ont été développées sous forme de fiches d'information et de matériel éducatif. Les résultats d'une recherche intitulée « Les paysages parlent. Changements dans les paysages lettons et leurs valeurs au cours du siècle dernier » par l'université de Vidzeme, ont reçu une large couverture médiatique. La vision et les objectifs principaux du projet se trouvent dans un Manifeste du paysage (<https://ainavasruna.lv/ainavas-manifests>).

Ce projet reflète un engagement fort des acteurs impliqués pour sensibiliser, à grande échelle, à l'importance du paysage letton pour les populations et les visiteurs. Il a permis de sensibiliser les acteurs à l'importance du paysage et aux impacts que les actions d'aujourd'hui peuvent avoir sur le paysage de demain. Une large campagne de communication a proposé des moyens de préserver la biodiversité et de gérer le paysage. Le grand public, les professionnels et les pouvoirs publics ont été invités à réfléchir aux transformations du paysage, afin d'en prendre soin. Une vaste exposition virtuelle a suscité un grand intérêt.

Reconnu pour sa grande valeur, le Projet fait partie de l'Alliance du Prix du paysage établi par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.

Alliance paysage - Lettonie

II. Stockholm + 50



Les discussions tenues lors de la Conférence mondiale ont réaffirmé l'importance des réalités locales et de la mise en œuvre nationale, ainsi que la nécessité de combiner incitations et politiques, financement et soutien des capacités pour parvenir au développement durable.

Dix recommandations concernent les actions à mener pour accélérer la mise en œuvre.

- 1. Placer le bien-être humain au centre d'une planète saine et de la prospérité pour tous, en reconnaissant qu'une planète saine est une condition préalable à des sociétés pacifiques, cohésives et prospères ; en rétablissant notre relation avec la nature en intégrant des valeurs éthiques ; et en adoptant un changement fondamental dans les attitudes, les habitudes et les comportements, afin de soutenir notre prospérité commune.**
- 2. Reconnaître et mettre en œuvre le droit à un environnement propre, sain et durable, en concrétisant la vision formulée dans le principe 1 de la Déclaration de Stockholm de 1972.**

3. Adopter un changement systémique dans la façon dont notre système économique actuel fonctionne pour contribuer à une planète saine, en définissant et en adoptant de nouvelles mesures du progrès et du bien-être humain, soutenues par des politiques économiques et fiscales qui tiennent compte de la valeur de l'environnement ; investir dans les infrastructures, développer une politique efficace et encourager un dialogue mondial pour promouvoir la consommation et la production durables ; et promouvoir l'élimination progressive des combustibles fossiles tout en fournissant un soutien ciblé aux plus pauvres et aux plus vulnérables en fonction des circonstances nationales et en reconnaissant la nécessité d'un soutien financier et technique pour une transition juste.

4. Renforcer la mise en œuvre nationale des engagements existants en faveur d'une planète saine, en améliorant la législation, le budget, les processus de planification et les cadres institutionnels nationaux en matière d'environnement ; promouvoir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, notamment par une collaboration accrue entre les disciplines universitaires et les groupes scientifiques thématiques, en tirant parti des connaissances et de l'expertise des savoirs autochtones et traditionnels ; et renforcer le soutien et le développement des capacités, l'accès aux technologies respectueuses de l'environnement et leur financement.

5. Aligner les flux financiers publics et privés sur les engagements pris en matière d'environnement, de climat et de développement durable, en élaborant et en mettant en œuvre des politiques bien conçues pour réorienter les subventions nuisibles à l'environnement, en réorientant, en mobilisant et en augmentant la disponibilité des flux financiers publics et privés pour soutenir la diversification économique, et en adoptant des mesures de relance et de stimulation, des sources mixtes de capitaux et des instruments de réduction des risques qui augmentent les flux financiers.

6. Accélérer les transformations systémiques des secteurs à fort impact, tels que l'alimentation, l'énergie, l'eau, les bâtiments et la construction, l'industrie manufacturière et la mobilité, en adoptant et en mettant en œuvre des politiques visant à promouvoir la circularité, l'efficacité des ressources, les approches de production régénératives et les solutions fondées sur la nature dans les chaînes de valeur, et en adoptant des cadres qui améliorent et renforcent la transparence et la responsabilité des entreprises ; promouvoir des transitions justes en soutenant les jeunes, la main-d'œuvre et les communautés locales touchées, en renforçant les capacités et les compétences pour la création d'emplois verts et pour les micro, petites et moyennes entreprises ; et transformer les systèmes alimentaires en promouvant des approches agricoles et halieutiques régénératrices qui fournissent des régimes alimentaires sains et minimisent le gaspillage alimentaire, y compris des investissements dans l'économie des océans.

7. Reconstruire des relations de confiance pour une coopération et une solidarité renforcées, en reconnaissant l'importance du leadership des pays développés dans la promotion des transitions durables ; soutenir le renforcement des capacités et le transfert de technologie pour les efforts nationaux des pays en développement afin de mettre en œuvre les accords environnementaux convenus au niveau international, en tenant compte des circonstances nationales, y compris en honorant l'engagement de mobiliser 100 milliards de dollars par an pour le financement du climat dans les pays en développement ; et permettre à toutes les parties prenantes concernées, y compris les jeunes, les femmes, les communautés rurales, les peuples autochtones, les groupes interconfessionnels et les communautés locales, de participer de manière significative à la formulation et à la mise en œuvre des politiques au niveau national et international.

8. Renforcer et revigorer le système multilatéral, en garantissant un système multilatéral efficace, fondé sur des règles, qui aide les pays à tenir leurs engagements nationaux et mondiaux, afin de garantir un multilatéralisme équitable et efficace ; renforcer l'État de droit en matière d'environnement, notamment en favorisant la convergence et les synergies au sein du système des Nations unies et entre les accords multilatéraux sur l'environnement ; renforcer le Programme des Nations unies pour l'environnement, conformément à la déclaration politique "PNUE@50".

9. Reconnaître la responsabilité intergénérationnelle en tant que pierre angulaire d'une politique saine, en s'engageant dans le document d'orientation du groupe de travail mondial sur la jeunesse Stockholm+50 ; souligner l'importance de renforcer la capacité des jeunes à s'engager auprès des institutions financières ; reconnaître le rôle essentiel des jeunes dans l'action environnementale, et souligner que des progrès ont été réalisés pour favoriser un engagement significatif des jeunes, et demander aux fonds multilatéraux pour l'environnement d'inclure des paramètres incluant les jeunes dans les programmes de financement, et prendre des mesures supplémentaires pour garantir la facilité d'accès aux fonds pour l'action environnementale pour les organisations dirigées par des jeunes.

10. Faire progresser les résultats de Stockholm+50, en renforçant et en redynamisant les processus internationaux en cours, notamment un cadre mondial pour la biodiversité, un accord d'application pour la protection de la biodiversité marine au-delà de la juridiction nationale et l'élaboration d'une nouvelle convention sur les plastiques, et en participant aux conférences pertinentes, telles que la conférence des Nations unies sur les océans de 2022, le forum politique de haut niveau, la 27e conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et le « Sommet de l'avenir : des solutions multilatérales pour un avenir meilleur », qui se tiendra les 22-23 septembre 2024, à New York .

Conclusion

Les travaux de mise en œuvre de la Convention apportent également une contribution à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable, en ce qui concerne notamment les Objectifs 3 (Bonne santé et bien-être), 11 (Villes et communautés durables) et 15 (Vie sur terre).

La Recommandation CM/Rec(2021)9 Paysage et responsabilités des acteurs pour un développement durable et harmonieux recommande aux gouvernements des États parties à la Convention:

« 1. d'inviter les autorités nationales, régionales et locales à prendre en considération les mesures qui suivent:

a. intégrer la dimension du paysage dans les politiques de développement durable. La prise en compte du paysage peut permettre de rassembler les acteurs concernés pour mener des actions communes;

b. faire usage des politiques paysagères dans les politiques publiques qui ont un impact direct et indirect sur le paysage. Sont notamment concernées les politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme, les politiques culturelles, environnementales, agricoles, sociales, éducatives, de santé, énergétiques et économiques;

c. promouvoir un sens de la responsabilité au sein de la société au sujet de l'avenir du paysage. Le paysage étant l'affaire de tous, chacun en est responsable, à son niveau;

...

2. d'encourager les autorités publiques à élaborer, avec la participation des acteurs concernés par la conception et la réalisation des politiques du paysage, des textes cadres de référence (chartes, conventions, déclarations) destinés à promouvoir un développement durable et harmonieux dans le respect de la qualité et de la diversité des paysages ».

Un exemple de texte cadre de référence est présenté en annexe à la recommandation.

ROYAUME-UNI

Le projet de paysage du bassin-versant des Pennines du Sud, Perspectives Pennines



© Steve Morgan/Perspectives Pennines



Le projet de paysage du bassin-versant des Pennines du Sud entend raconter l'histoire du paysage sur le plan historique et sur celui de l'environnement naturel. Plus d'un million de personnes habitent les montagnes des Pennines du Sud, situées entre Leeds et Manchester, ou leurs alentours. Pourtant, ce site peut encore paraître lointain, sauvage et envoiçant. Son paysage unique a inspiré artistes et écrivains, des sœurs Brontë à Ted Hughes. Les pressions sont fortes : par exemple les ressources en tourbe sont le fer de lance dans la bataille menée pour atténuer les effets du changement climatique. Mobiliser les collectivités locales à travers des projets s'appuyant sur la science, l'archéologie et les arts créatifs, a amélioré la compréhension de la valeur du paysage. Perspectives Pennines, une organisation non gouvernementale de régénération rurale, a travaillé avec des bénévoles et assuré une formation afin de permettre à davantage de personnes de s'investir directement pour prendre soin de ce paysage fragile.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Situé à la périphérie de grandes agglomérations, le projet de paysage du bassin-versant des Pennines du Sud remplit tout à fait les critères du prix du paysage et répond aux dispositions de la Convention européenne du paysage. Cet espace est mis à la disposition de populations urbaines diverses et nombreuses. Ce projet complexe est représentatif de la longue et solide tradition de travail intégré sur le paysage au Royaume-Uni. Il représente un cas d'école de la sensibilisation du public. La planification paysagère est un processus qui nécessite des efforts et des investissements permanents. Les progrès réalisés doivent sans cesse être consolidés et poursuivis. Les nombreux acteurs du projet sont encouragés à le développer.

Alliance paysage - Royaume-Uni

PAYS-BAS



© Wanne Roetmeijer

Alliance paysage - Pays-Bas

Le Manifeste pour le paysage des Pays-Bas, Fondation du Manifeste pour le paysage

Le Manifeste pour le paysage a été conçu pour mettre en exergue l'importance du paysage et améliorer la qualité du paysage des Pays-Bas. En promouvant l'implication des citoyens, l'échange de savoir-faire entre les organisations, l'amélioration de la qualité de l'aménagement du paysage ainsi que l'analyse des outils d'entretien actuels, ainsi qu'en recherchant des financements durables auprès des pouvoirs publics, la Fondation du Manifeste pour le paysage a montré qu'elle était un acteur clé du « rayonnement du paysage ». Quarante-sept organisations collaborent à des fins de sensibilisation et de coordination des initiatives de soutien à l'entretien du paysage. En réunissant des organisations non gouvernementales ayant des objectifs différents, mais partageant toutes le même souci du paysage, la Fondation du Manifeste pour le paysage est parvenue à faire progresser sensiblement l'intérêt des autorités et du public pour le paysage. Cette démarche crée une force qui œuvre pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage en utilisant tous les moyens à sa portée, qu'il s'agisse de l'amélioration des politiques ayant trait au paysage ou des campagnes « L'aménagement paysager de votre cour ».



Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet : il s'agit d'une réalisation exemplaire permettant, par l'échange de savoir-faire, de sensibiliser et de mobiliser, de manière durable, des initiatives citoyennes en faveur du paysage.

HONGRIE

La coopération transfrontalière des collectivités locales au profit du patrimoine paysager de la « fabuleuse » Hetés,

Villages de Bödeháza, Gáborjánháza, Szijártóháza, Zalasombatfa (Hongrie); villages de Genterovci, Kamovci, Radmožanci, Žitkovci, Mostje, Banuta (Slovénie), Association sur la méthodologie des voies vertes et Association de la Route du rideau de fer



© Andrea Bedo

Alliance paysage - Hongrie

Dix villages, situés à la frontière hongro-slovène, ont été impliqués dans un programme concernant cette zone de l'ancien rideau de fer, dont un aspect essentiel a été un projet pilote, réalisé en 2013-2014, portant sur la protection et la gestion durable du paysage. Le programme a eu pour objectif de restaurer les liens entre les populations situées de part et d'autre de la frontière en vue de promouvoir la valorisation de la zone concernée. Les caractéristiques historiques et naturelles du paysage ont été identifiées et analysées avec la participation des autorités locales. L'appel fait aux connaissances des populations a permis de révéler la richesse du paysage et de ses composantes, tant naturelles que culturelles. Un réseau de voies vertes, destiné aux randonneurs et aux cyclistes, a également été constitué afin de permettre à la population, aux visiteurs et aux touristes de découvrir les paysages et d'en apprécier la valeur.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué le Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 4^e session du Prix 2014-2015 aux auteurs du projet. Porté par les villages hongrois de Bödeháza, Gáborjánháza, Szijártóháza, Zalasombatfa, et les villages slovènes de Genterovci, Kamovci, Radmožanci, Žitkovci, Mostje, Banuta, avec le soutien de l'Association sur la méthodologie des voies vertes et l'Association de la Route du rideau de fer, le projet a permis, grâce à un travail concernant le paysage, de restaurer et de renforcer les relations transfrontalières existant entre les deux populations séparées dans le passé par le rideau de fer. Le processus conjoint de réhabilitation des territoires concernés s'est favorablement développé par le biais d'actions de sensibilisation sur la nécessité de protéger, de gérer et d'aménager de manière durable un paysage partagé et précieux. La mobilisation de ressources locales appropriées ainsi que l'encouragement fait aux autorités locales des villages à jouer un rôle central dans les actions à mener, constituent des caractéristiques importantes de la réalisation. Les aspects historiques et naturels significatifs du paysage ont été recensés, identifiés, évalués et documentés, avec la participation de la population. Il a été fait appel aux connaissances locales pour mettre en lumière la diversité des opportunités et des potentiels qu'offre le paysage – non seulement sur le plan environnemental et culturel, mais également sur le plan social et économique – afin que les populations et les visiteurs puissent avoir la possibilité de l'apprécier. La mise en place de forums, d'ateliers et d'un espace commun appelé « parc de l'Amitié » a contribué au rétablissement de relations étroites





© Andreu Bello

entre les populations concernées. La constitution d'un réseau transfrontalier de voies vertes destinées aux randonneurs et aux cyclistes est un autre élément symbolique du projet.

La valeur supplémentaire la plus importante du projet réside dans le fait que, par l'intermédiaire du paysage, les populations de dix villages hongrois et slovènes ont coopéré de part et d'autre de la frontière en faveur de la qualité de leur cadre de vie au sens de la Convention européenne du paysage. Ces populations ont ainsi respecté les idéaux et valeurs promus par le Conseil de l'Europe et, pour cette raison, le prix a été attribué à l'ensemble des villages concernés, à la fois en Hongrie et en Slovénie. Le prix a également été attribué à l'Association sur la méthodologie des voies vertes et à l'Association de la Route du rideau de fer pour l'excellent travail réalisé.